

Secrétariat Général

Secrétariat Permanent du Plan
d'Action pour la Gestion Intégrée
des Ressources en Eau

Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE)

« PHASE 2 »

DOSSIER DU COMITE DE PILOTAGE

1^{ère} session 2012

9 Mars 2012

- I- Bilan annuel d'activités 2011
- II- Plan de Travail et Budget 2012

Version corrigée

Mars 2012

TABLE DES MATIERES

<i>Sigles et abréviations</i>	iii
<i>Principales caractéristiques du programme</i>	iv
INTRODUCTION	5
PARTIE I : GENERALITES	6
CHAPITRE I : RAPPEL SUR LE PAGIRE ET LA COMPOSANTE APPUI AU PAGIRE PHASE 2/ASEA	7
1-RAPPEL SUR LA COMPOSANTE APPUI AU PAGIRE Phase 2/ASEA	7
1.1-Objectifs	7
1.2-Budget	7
2-RAPPEL SUR LE PAGIRE Phase 2	8
2.1-Objectif général du PAGIRE	8
2.2-Objectif spécifique PAGIRE phase 2	8
2.3-Résultats attendus	8
2.4-Stratégie de mise en œuvre du PAGIRE phase 2.....	8
PARTIE II : BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 2011	10
CHAPITRE II : BILAN PHYSIQUE DU PTB 2011	11
1-DEMARCHE METHODOLOGIQUE	11
2-TACHES INSCRITES AU PTB 2011.....	11
3-BILAN GLOBAL DES TACHES REALISEES.....	12
4-BILAN DES TACHES REALISEES PAR RESULTAT ATTENDU.....	13
5-RECAPITULATIF DES CONTRAINTES	14
6-EVALUATION DE L'AVANCEMENT DES SOUS PROGRAMMES.....	15
7-ATTEINTE DES RESULTATS.....	17
CHAPITRE III : BILAN FINANCIER DU PTB 2011	22
CONCLUSION SUR LE BILAN 2011	25
PARTIE III : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2012	27
CHAPITRE IV : PROGRAMMATION ET BUDGET 2012	28
1-OBJECTIFS DU PTB 2012.....	28
2-RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS ANNUELS.....	28
3-ACTIVITES MAJEURES ANNUELLES.....	30
3.1-Agence de l'eau du Nakanbé	30
3.2-Agence de l'eau du Mouhoun	30
3.3-Agence de l'eau des Cascades.....	30
3.4-Agence de l'eau du Gourma	30
3.5-Agence de l'eau du Liptako.....	30
3.6-Direction de la Législation et du Suivi des Organismes de Bassin (DLSO)	31
3.7-Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE).....	31
3.8-Secrétariat Permanent du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/PAGIRE)	31
4-BUDGET ANNUEL 2012	32
5-COMMENTAIRES ET ANALYSE DU PTB 2012.....	44
6-ANALYSE DES RISQUES DU PTB 2012	44
CONCLUSION	45
ANNEXES	46

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2011	
ANNEXE 2 : BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DU PTB 2011	
ANNEXE 3 : PLAN DE PASSATION DE MARCHÉ 2011	
ANNEXE 4 : PTB DÉTAILLÉ 2012_BUDGET	
ANNEXE 5 : PTB DÉTAILLÉ 2012_CHRONOGRAMME	
ANNEXE 6 : PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS 2012	

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : MONTANTS PRÉVUS DES APPUIS DANOIS ET SUÉDOIS	7
TABLEAU 2: POURCENTAGE DE RÉALISATION DES TÂCHES	12
TABLEAU 3: AVANCEMENT DES SOUS-PROGRAMMES PAR RÉSULTAT	15
TABLEAU 4: ATTEINTE DES RÉSULTATS	18
TABLEAU 5 : BILAN FINANCIER 2011	23
TABLEAU 6 : RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS 2012.....	28
TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DE LA CFE	32
TABLEAU 8 : SYNTHÈSE DU PTB 2012.....	33
TABLEAU 9 : RÉPARTITION DU BUDGET DU PTB 2012 (EN FCFA)	43
TABLEAU 10 : RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION	44

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : POURCENTAGE GLOBAL D'AVANCEMENT DES TÂCHES.....	12
GRAPHIQUE 2 : POURCENTAGE DE RÉALISATION DE TÂCHES PAR RÉSULTAT	13
GRAPHIQUE 3 : AVANCEMENT DES SOUS PROGRAMMES PAR RÉSULTAT	16
GRAPHIQUE 4 : AVANCEMENT GLOBAL DES SOUS PROGRAMMES	16

Sigles et abréviations

ABS	:	Appui Budgétaire Sectoriel
AEPA	:	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AP	:	Appui Projet ou Programme
Asdi	:	Agence suédoise de coopération internationale au développement
ASEA	:	Appui au Secteur Eau et Assainissement
ATI-CT	:	Assistance Technique Internationale - Court Terme
ATI-LT	:	Assistance Technique Internationale - Long Terme
BD-SNIEau	:	Base de données du SNIEau
BPO	:	Budget Programme par Objectif
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
CB	:	Comité de Bassin
CFE	:	Contribution Financière en matière d'Eau
CISE	:	Comité Inter-Service de l'Eau
CLE	:	Comité Local de l'Eau
CNEau	:	Conseil National de l'Eau
CP	:	Comité de Pilotage
CP/PAGIRE	:	Comité de Pilotage du PAGIRE
CRA	:	Chambre Régional d'Agriculture
CRAT	:	Commission Régional d'Aménagement du Territoire
CRS	:	Catholic Relief Service
CSLP	:	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTE	:	Comité Technique de l'Eau
Danida	:	Agence danoise de coopération internationale
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offre
DGRE	:	Direction Générale des Ressources en Eau
DRAH	:	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique
GIRE	:	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTC	:	Groupe Technique de Coordination
GWI	:	Global Water Initiative
IEC	:	Information, Education, Communication
IOTA	:	Installation Ouvrage Travaux et Activités
MAH	:	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
MCA	:	Millenium Challenge Account
MCC	:	Millenium Challenge Corporation
ONEA	:	Office National de l'Eau et Assainissement
PADSEA II	:	Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement – Phase II
PAGEV	:	Programme d'Appui à la Gouvernance de l'Eau dans le bassin de la Volta
PAGIRE	:	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PC	:	Panier Commun
PD	:	Paieement Direct
PDA	:	Projet de développement de l'agriculture (MCA)
PDP2	:	Programme Détaillé du PAGIRE-Phase 2
PFC	:	Protocole de Financement Commun
PN-AEPA	:	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement

PTB	:	Plan de Travail et Budget
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
SAGE	:	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	:	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SNIEau	:	Système National d'Information sur l'Eau
SP/PAGIRE	:	Secrétariat Permanent du PAGIRE
UICN	:	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
VREO	:	Valorisation des Ressources en Eau de l'Ouest

Principales caractéristiques du programme

Ministère de tutelle	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
Intitulé du programme	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau phase 2 (PAGIRE 2)
Zone d'intervention	Tout le territoire national
Durée	Six ans (2010-2015)
Date de démarrage	Juillet 2010
Date de clôture	Décembre 2015
Coût (F CFA)	21 265 591 100
Financement:	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement du Burkina Faso - Agence danoise de coopération internationale (Danida) - Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) - Millennium Challenge Corporation (MCC) - Initiative Mondiale pour l'Eau (GWI)
Structure de pilotage / coordination	<ul style="list-style-type: none"> - Comité de Pilotage - Secrétariat Permanent du PAGIRE
Organismes/Structures d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) - Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Hydraulique (DRAH) - Agences de l'eau - Autres structures partenaires (Météo, Collectivités territoriales...)

INTRODUCTION

Le Plan d'action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau-(PAGIRE) est l'outil majeur de mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso ; il couvre la période 2003-2015 répartie en deux phases (2003-2009 et 2010-2015). Les actions de la première phase ont fait l'objet de rapports bilans qui décrivent les résultats atteints.

Les actions de la deuxième phase du PAGIRE (2010-2015) ont été définies sur la base d'un bilan de la première phase réalisé en 2009. Elles visent essentiellement à consolider les acquis de la première phase et à faire en sorte que la GIRE devienne une réalité sur l'ensemble du territoire national à l'horizon 2015.

La mise en œuvre du PAGIRE phase 2 est placée sous la responsabilité des structures d'exécution (administration publique, société d'Etat, projets et programmes, société civile, secteur privé) sous la coordination du Secrétariat Permanent du PAGIRE et le pilotage du Comité de Pilotage.

Le contexte général de mise en œuvre de la seconde phase est marqué par :

- La mise en œuvre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement ;
- la dynamique en cours au Burkina Faso pour l'application du Budget-Programme basée sur la « Gestion axée sur les résultats » ;
- la multiplicité des intérêts pour les ressources en eau et l'accroissement continue des demandes pour les différents usages.

Le présent rapport soumis par le SP/PAGIRE, à l'approbation du Comité de Pilotage du PAGIRE phase 2, rend compte de la situation d'exécution du PTB 2011 et présente le projet de PTB 2012. Il a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des structures d'exécution qui ont en charge des activités dans le cadre de l'Appui au PAGIRE phase 2/ASEA, du volet GIRE du PDA/MCA et du projet GIRE-GWI/UICN.

Le rapport est structuré en trois grandes parties :

Partie I : Généralités

Partie II : Bilan annuel d'exécution du PTB 2011

Partie III : Plan de Travail et Budget 2012

Les annexes complètent le rapport.

PARTIE I : GENERALITES

CHAPITRE I : RAPPEL SUR LE PAGIRE ET LA COMPOSANTE APPUI AU PAGIRE PHASE 2/ASEA

1-RAPPEL SUR LA COMPOSANTE APPUI AU PAGIRE Phase 2/ASEA

1.1-Objectifs

L'objectif de développement de l'Appui au Secteur Eau et Assainissement (ASEA) est de «Contribuer à la réalisation des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté¹ et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers l'appui au Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) et au Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) du Burkina Faso selon des modalités qui renforcent l'approche programme, l'appui budgétaire, la décentralisation et les aspects genre».

Les objectifs intermédiaires sont de :

- contribuer à l'effectivité de la gestion intégrée des ressources en eau au Burkina Faso, à l'horizon 2015 ;
- contribuer à augmenter durablement et équitablement l'accès à l'eau potable en milieu rural et urbain conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- contribuer à augmenter durablement et équitablement l'accès à l'assainissement en milieu rural et urbain conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'ASEA comporte les deux (2) composantes suivantes :

1. Composante Appui au PAGIRE, phase 2 ;
2. Composante Appui au PN-AEPA.

1.2-Budget

Le tableau 1 ci-après présente les montants des financements par composante et par « bailleur » Danida et Asdi.

Tableau 1 : Montants prévus des appuis Danois et Suédois

Appui 2010-2015	Devises		Milliards de Francs CFA ²		
	Danida (millions de DKK)	Asdi (millions de SEK)	Danida	Asdi	Total
Composante 1 : appui au PAGIRE phase 2	35	33,388	3,097	2,170	5,268
Composante 2 : appui au PN-AEPA	395	202,186	34,956	13,142	48,098
Fonds non alloués	20	4,426	1,770	0,288	2,058
Total	450	240	39,823	15,600	55,423

¹ Formulation de l'objectif avant l'adoption de la SCADD (Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable)

² Seuls les chiffres en devises (DKK et SEK) ont été approuvés par Danida et Asdi. Les chiffres en FCFA sont indicatifs.

Les taux de change appliqués sont les suivants : 1 DKK = 88,49558 F CFA, 1 SEK = 65 F CFA (taux de change du mois de septembre 2009)

Le montant global du financement³ de l'ASEA est de 55,423 milliards de FCFA. Les fonds alloués à la composante 1 « Appui au PAGIRE phase 2 » d'un montant de 5,268 milliards, représente près de 10 % du financement de l'ASEA.

Les prochains chapitres traitent de la composante 1 « Appui au PAGIRE phase 2 », objet principal du présent rapport.

2-RAPPEL SUR LE PAGIRE Phase 2

2.1-Objectif général du PAGIRE

En rappel, l'objectif général du PAGIRE est de « *Contribuer à la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays, adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le Gouvernement burkinabé et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable et écologiquement rationnelle des ressources en eau* ».

2.2-Objectif spécifique PAGIRE phase 2

Pour la seconde phase du PAGIRE, le Gouvernement s'est fixé l'objectif spécifique suivant : ***La gestion intégrée des ressources en eau est effective au Burkina Faso à l'horizon 2015***

2.3-Résultats attendus

Les résultats attendus du PAGIRE phase II sont les suivants :

- R1 :** la gestion concertée des ressources en eau, s'appuyant sur les SDAGE et les SAGE, est appliquée dans tous les bassins hydrographiques à l'horizon 2015 ;
- R2 :** le cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau est appliqué à l'horizon 2015 ;
- R3 :** la connaissance des ressources en eau au service des usages, à travers un système national d'information sur l'eau opérationnel, est effective à l'horizon 2015 ;
- R4 :** la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PAGIRE sont assurés par le SP/PAGIRE.

2.4-Stratégie de mise en œuvre du PAGIRE phase 2

Afin d'atteindre l'objectif fixé, la stratégie de mise en œuvre du PAGIRE II ***est résolument orientée vers la conduite et la réalisation d'actions d'opérationnalisation de la GIRE sur le terrain***. La stratégie globale de mise en œuvre s'articule comme suit :

- focaliser la réalisation de la deuxième phase du PAGIRE, sur les activités de terrain dans les bassins hydrographiques, pour enclencher le développement de la phase de croisière de la GIRE au Burkina Faso et lui assurer plus de visibilité ;
- assurer une coordination satisfaisante pour la mise en œuvre efficace de la deuxième phase du PAGIRE, garantissant l'implication de l'ensemble des acteurs du domaine de l'eau en tenant compte du caractère transversal de la GIRE ;

³Danida et Asdi

- définir les structures qui permettent la coordination et le suivi du PAGIRE-Phase 2 ainsi que la concertation régulière entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers ;
- bâtir la mise en œuvre des activités de la deuxième phase du PAGIRE en s'appuyant sur « *la gestion axée sur les résultats* » ;
- utiliser toutes les opportunités offertes par les différents mécanismes de financements compatibles avec la mise en œuvre du PAGIRE, en vue de fédérer au maximum les ressources financières mobilisables auprès des partenaires au développement, tout en conservant le maximum d'efficacité et la cohérence d'ensemble dans la mise en œuvre de la deuxième phase du PAGIRE.

PARTIE II : BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 2011

CHAPITRE II : BILAN PHYSIQUE DU PTB 2011

Le présent chapitre dresse le bilan des activités du PAGIRE pour l'année 2011. A titre de rappel, un rapport d'activité couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 août 2011 a été rédigé et discuté à la session du Comité de Pilotage tenue le 6 octobre 2011. Cette session avait recommandé la revue des activités prévues au PTB 2011 afin de réduire les ambitions jugées très élevées. Le PTB 2011 original a donc été révisé pour prendre en compte cette recommandation.

Le bilan annuel des activités présenté ci-après se base sur le **PTB 2011 révisé**.

1-DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Afin de dresser le bilan des activités réalisées entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2011, la démarche méthodologique suivante a été adoptée :

- le Plan de Travail et de Budget (PTB) 2011 révisé est utilisé comme le référentiel de l'analyse permettant d'établir le bilan des activités ;
- un canevas du PTB 2011 révisé a été envoyé à chacune des structures d'exécution afin de recueillir les informations et les données nécessaires à l'établissement du présent rapport ;
- l'élaboration du présent rapport par le SP/PAGIRE et sa validation par les structures d'exécution.

2-TACHES INSCRITES AU PTB 2011

Le PTB initial 2011 prévoyait la réalisation de 616 tâches. Suite à sa révision, le nombre de tâches à réaliser a été ramené à 496. L'analyse du bilan annuel 2011 présentée dans les prochaines pages se réfère au nombre de tâches prévues au PTB 2011 révisé.

L'annexe 1 présente la synthèse des activités du PTB 2011 révisé. Le tableau 2, ci-après, compile et synthétise les données figurant à l'annexe 2. Des intervalles de réalisation, exprimés en pourcentage, ont été définis. Par la suite, pour chaque résultat attendu le nombre de tâches par intervalle de réalisation y a été inscrit en quantité et en pourcentage. *Ainsi, à titre d'exemple, pour le résultat 1 (R1) 68% des tâches inscrites au PTB révisé ont un taux de réalisation compris entre 80 % et 100 %.*

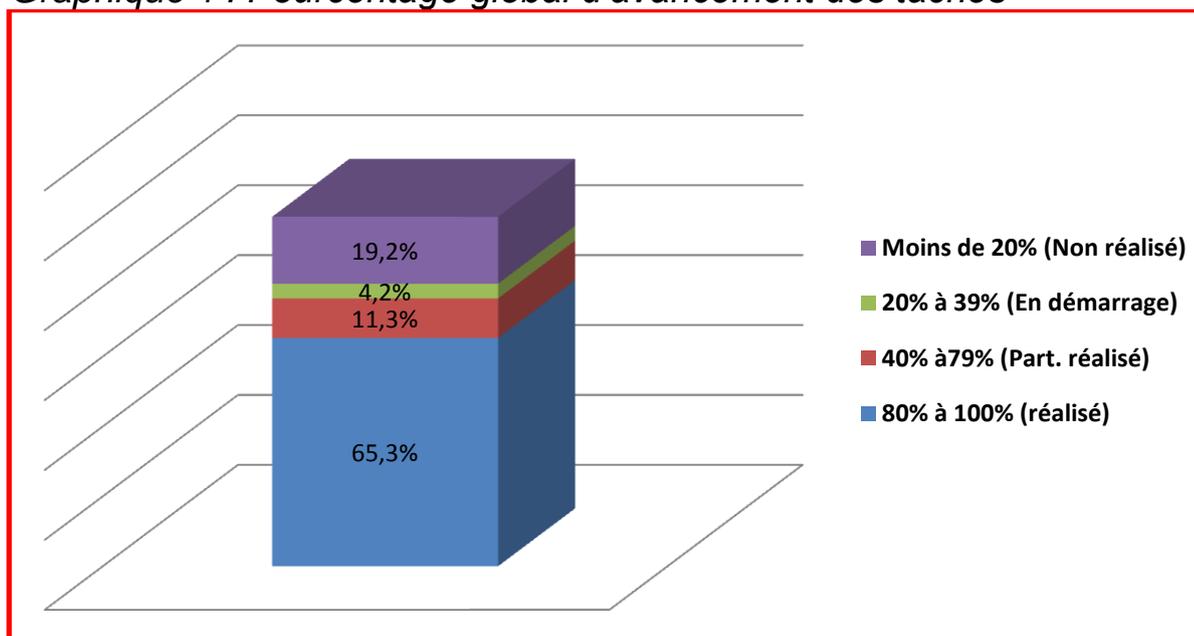
Tableau 2: Pourcentage de réalisation des tâches

Intervalle de réalisation des tâches (%)	R1		R2		R3		R4		Total	
	Nbre de tâches	%								
80% à 100% (réalisé)	134	68%	42	64%	80	54%	68	80%	324	65%
40% à 79% (Part. réalisé)	15	8%	8	12%	27	18%	6	7%	56	11%
20% à 39% (En démarrage)	9	5%	3	5%	4	3%	5	6%	21	4%
Moins de 20 % (Non réalisé)	38	19%	13	20%	38	26%	6	7%	95	19%
Total	196	100%	66	100%	149	100%	85	100%	496	100%

3-BILAN GLOBAL DES TACHES REALISEES

Le graphique 1 présente la situation globale d'avancement de l'exécution des tâches (exprimée en pourcentage) au cours de l'année 2011.

Graphique 1 : Pourcentage global d'avancement des tâches

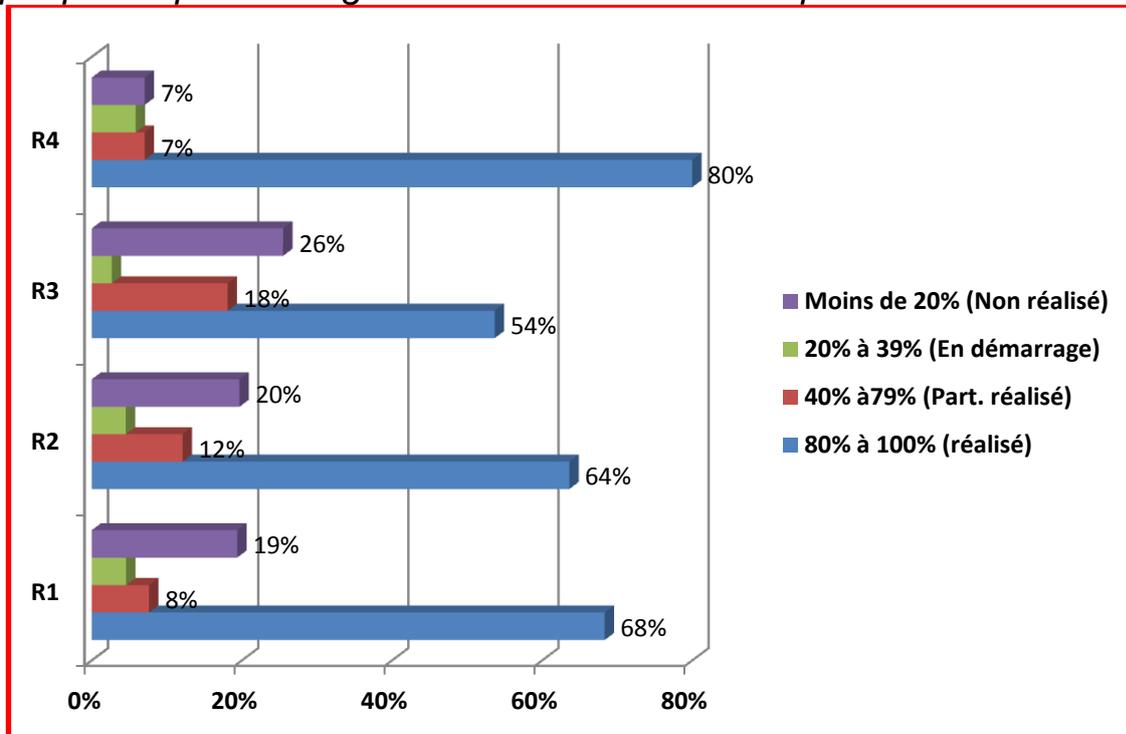


Il se dégage du graphique 1 que 81% des tâches inscrites au PTB révisé ont été lancées (taux d'exécution compris entre 20 et 100%). En outre, 65,3% des tâches planifiées ont été réalisées, 11,3% ont été partiellement réalisées alors que 19,2% n'ont pas été réalisées. Les prochains paragraphes analysent l'avancement des tâches par résultat attendu.

4-BILAN DES TACHES REALISEES PAR RESULTAT ATTENDU

L'annexe 2 présente une analyse détaillée des tâches alors que les prochains paragraphes en font un résumé. Le graphique 2 illustre l'avancement en termes de réalisation des tâches par résultat attendu. Ce graphique permet de mesurer l'évolution de la mise en œuvre de ces tâches pour chacun des grands résultats.

Graphique 2 : pourcentage de réalisation de tâches par résultat



Il se dégage du graphique 2, les grands constats suivants :

- le % de tâches dont le taux de réalisation est compris entre 80% et 100 % est de 68 % pour le résultat 1 (R1), de 64 % pour le résultat 2 (R2), de 54% pour le résultat 3 (R3) et de 80 % pour le résultat 4 (R4) ;
- en combinant les taux de réalisation supérieur à 40 %, c'est-à-dire les intervalles « partiellement réalisé » et « réalisé », le taux de réalisation des tâches est de 76% pour le R1, de 76% pour le R 2, de 72% pour le R3 et de 87% pour le R4 ;
- le pourcentage de tâche située dans l'intervalle « moins de 20% » est de 19 % pour R1, 20% pour R2, 26 % pour R3 et 7% pour R4.

Globalement, il se dégage de cette analyse que l'avancement des tâches est relativement satisfaisant au regard des contraintes rencontrées par les différentes structures d'exécution (voir point 5). Afin de bien cerner les différents facteurs qui ont ralenti l'exécution des activités au cours de l'année 2011, une analyse « plus fine » des tâches inscrites à chacun des résultats s'impose. C'est l'objet des prochaines pages.

Résultat R1

Le résultat 1 comporte les tâches devant être réalisées par les 5 Agences de l'Eau ainsi que les tâches d'appui des services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 1 (Programme 1.5 au PTB révisé).

De manière générale l'avancement des tâches pour les Agences de l'Eau du Nakanbé, du Liptako et du Gourma est satisfaisant ; il est plus faible toutefois pour l'Agence de l'Eau des Cascades ainsi que pour les appuis aux services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 1.

En ce qui concerne les agences du Mouhoun et des Cascades, la plupart des tâches non réalisées sont dues à des problèmes de financement. En effet, ces tâches devaient être réalisées au travers le financement du MCA. Or, ce financement est en principe disponible mais les procédures lourdes et complexes pour sa mise en place ont entraîné des délais importants dans la réalisation des tâches.

Pour les appuis aux services centraux et déconcentrés, les tâches non réalisées concernent des actions telles que la tenue de réunions de validation et de réflexion, le suivi d'activités de terrain, le suivi des DRAH, etc. Certaines activités non réalisées s'inscrivent aussi dans la problématique du financement du MCA.

Résultat 2

Tel qu'indiqué par le graphique 2, 20% des tâches inscrites au résultat 2 ont un taux de réalisation inférieur à 20%. Ces tâches concernent essentiellement des actions qui s'insèrent dans un processus dont les délais ne sont pas entièrement maîtrisés par la structure d'exécution (édition de document, dossier d'appel d'offres, formations externes, voyage d'étude, adoption et signature des textes réglementaires etc.).

Résultat 3

Pour le résultat 3, 26% des tâches ont un taux de réalisation inférieur à 20%. Ces tâches concernent des actions qui s'inscrivent dans la problématique du financement du MCA, ainsi que des tâches relatives à l'élaboration de termes de référence, de dossiers d'appel d'offres et de plans divers.

Résultat 4

Au résultat 4, 7% des tâches ont un taux de réalisation inférieur à 20%. Ces tâches, pour la plupart, concernent la réalisation de missions auprès des agences et la tenue de réunions.

Globalement, il est à noter qu'au regard du rapport d'avancement des activités du mois d'août 2011, le taux de tâches inclus dans l'intervalle moins 20% a nettement régressé (il est passé de 34% à 19%) ce qui indique un effort significatif de la part des structures d'exécution pour accroître le rythme de mise en œuvre des activités au cours de la dernière période de l'année.

5-RECAPITULATIF DES CONTRAINTES

Les contraintes majeures rencontrées par le SP/PAGIRE et les structures d'exécution au cours de l'année 2011 ont été:

- les procédures complexes pour débloquer certains financements ont eu comme répercussion la non réalisation des tâches qui s'y rattachaient. C'est notamment le cas pour les Agences de l'eau du Mouhoun et des Cascades et, dans une moindre mesure, pour la réalisation de certaines tâches du résultat 3.
- la non maîtrise par les structures d'exécution de la totalité des temps impartis à la réalisation de certaines tâches notamment les tâches concernant les procédures de passation des marchés, la signature de décrets ou d'autres textes à caractère légal.
- une planification trop ambitieuse lors de l'élaboration initiale du PTB 2011 a entraîné la non réalisation de plusieurs tâches prévues au cours du premier semestre. Une planification plus réaliste et plus pragmatique des activités et des tâches du PTB révisé a permis de lever en partie cette contrainte.

6-EVALUATION DE L'AVANCEMENT DES SOUS PROGRAMMES

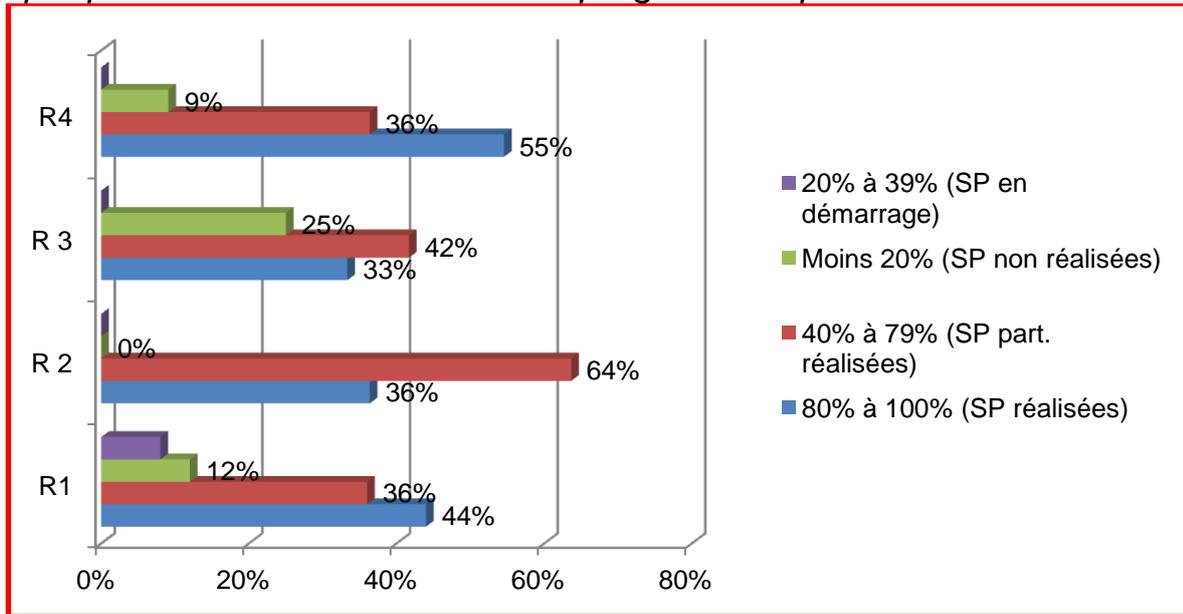
La présente section dresse une analyse sommaire de l'avancement des 71 sous programmes dans lesquels s'inscrivaient les activités et les tâches réalisées au cours de l'année 2011. Le tableau 3 ci-après synthétise l'avancement des 71 sous programmes alors que l'annexe 1 en présente une analyse détaillée.

Tableau 3: Avancement des sous-programmes par résultat

Intervalle de réalisation	R1	R 2	R 3	R4	Total
80% à 100% (SP réalisés)	11	4	8	6	29
40% à 79% (SP partiellement réalisés)	9	7	10	4	30
20% à 39 % (SP en démarrage)	2	0	0	0	2
Moins de 20% (SP non réalisés)	3	0	6	1	10
Total sous programmes	25	11	24	11	71

Les données figurant au tableau 3 ont été mises sous forme de graphique. Ainsi, le graphique 3 illustre l'avancement des sous programmes par résultat. On retiendra principalement de ce dernier graphique que plus de 75% des sous programmes inscrits à chacun des résultats sont partiellement ou entièrement réalisés.

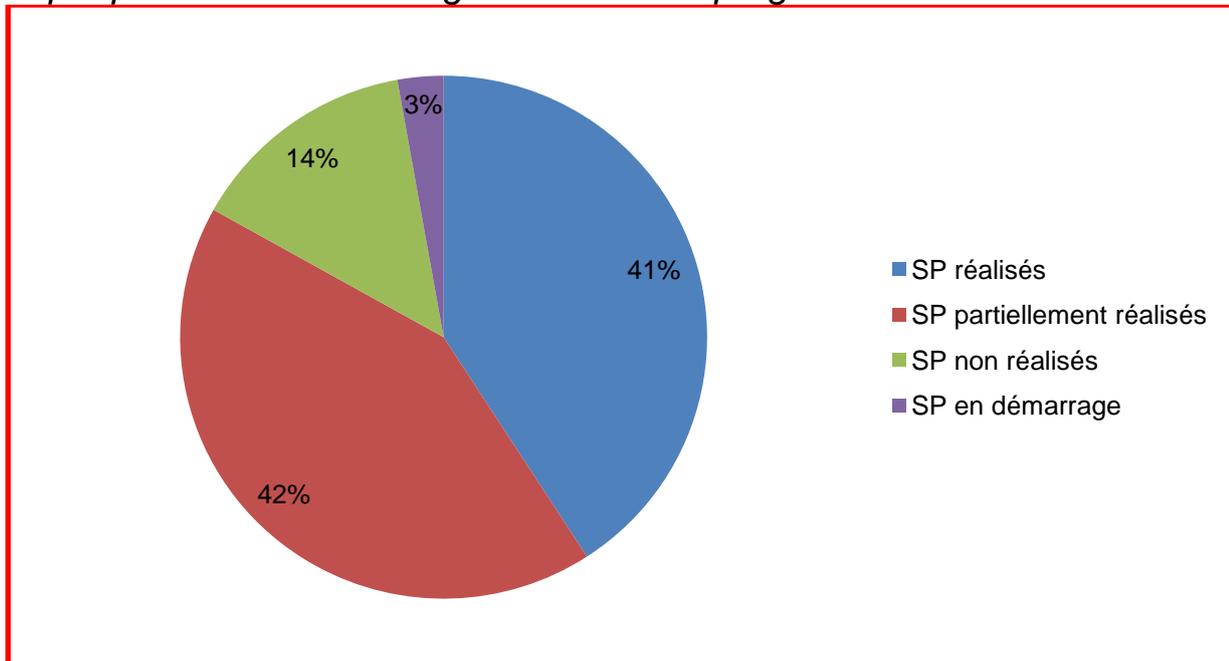
Graphique 3 : Avancement des sous programmes par résultat



Le graphique 4 illustre l'avancement global des sous programmes. Il ressort de ce graphique les observations suivantes :

- 41% des sous programmes sont réalisées ;
- 42% des sous programmes sont partiellement réalisées ;
- 3% des sous programmes en démarrage ;
- 14% des sous programmes sont non réalisés.

Graphique 4 : Avancement global des sous programmes



7-ATTEINTE DES RESULTATS

Sur la base du pourcentage de réalisation des tâches et de l'avancement des sous programmes, le tableau 4 dresse la situation relative à l'atteinte des résultats prévus au PTB révisé 2011.

Ce tableau comporte pour chacun des grands résultats du PAGIRE phase 2, les résultats attendus du PTB révisé 2011, l'intitulé de l'indicateur de résultat, la cible 2011, la situation au 31 décembre 2011 de l'atteinte des cibles prévues.

Un total de 22 résultats attendus est inscrit au PTB révisé 2011 ; ces résultats sont mesurés par 29 indicateurs comportant chacun une cible pour 2011.

Du tableau 4, il ressort les grandes observations suivantes :

- des 29 cibles prévues en 2011 (PTB révisé), 20 cibles ont été atteintes (69%) et 9 cibles n'ont pas été atteintes (31%).
- par grands résultats attendus, le pourcentage de cible atteinte est pour R1 de 71.5%, pour R2 de 60%, pour R3 de 58% et pour R4 de 100%.
- 75% des cibles non atteintes sont liées à des actions concernant le processus de passation de marché, alors que 25 % sont liées à des actions relatives à la conduite d'études (études en cours mais non terminées).

Tableau 4: Atteinte des résultats

Résultats attendus du PAGIRE phase II	Résultats attendus du PTB 2011	Intitulé de l'indicateur	Rappel de la cible 2011 (PTB révisé)	Situation au 31/12/2011/Taux d'exécution	Commentaire
Résultat 1 : La gestion concertée des ressources en eau, s'appuyant sur les SDAGE et les SAGE, est appliquée dans tous les bassins hydrographiques à l'horizon 2015	Renforcement des capacités de l'agence de l'eau du Nakanbé	Nombre de formations dispensées.	3	4 formations réalisées Tx=133%	- Formation des membres des Comités de bassin sur les thématiques GIRE. - Formation d'une partie du personnel de l'AEN sur la GAR. - Formation des points focaux et des nouveaux agents de l'AEN sur la GIRE. - Formation du DG de l'AEN en leadership et management.
		Nombre de personnel recruté	3	3 nouveaux agents recrutés Tx=100%	Recrutement d'un socio-économiste, d'un comptable et d'une secrétaire.
	Opérationnalisation et renforcement des capacités des noyaux techniques des agences de l'eau du Mouhoun et des Cascades	Nombre de personnel recruté.	5	5 nouveaux agents recrutés Tx= 100%	Recrutement d'un spécialiste en SIG (AEM), de deux secrétaires (AEM et AEC), et de 2 chauffeurs (1 AEM et 1 AEC)
		Nombre de sièges (bureau) d'AE permanents.	2	2 sièges Tx= 100%	L'AEM et l'AEC dispose chacun d'un local aménagés et équipés
	Signature des conventions constitutives des agences de l'eau du Liptako et du Gourma et mise en place des noyaux techniques	Nombre de conventions signées.	2	2 conventions constitutives signées Tx= 100%	Les conventions constitutives de l'AEL et de l'AEG ont été signées respectivement les
		Nombre de noyaux techniques mis en place	2	2 Noyaux techniques mis en place Tx= 100%	les responsables des noyaux techniques du Liptako et du Gourma ont été désignés et un personnel minimum a été affecté dans ces agences
	Poursuite de la préparation du SDAGE du Nakanbé	Nombre d'ateliers organisés	2	2 ateliers tenus Tx= 100%	Les ateliers de validation des TDR du SDAGE se sont tenus avec les acteurs. Le Dossier d'Appel à Concurrence est en cours de préparation
	Poursuite de la préparation des SDAGE du Mouhoun et des Cascades	Nombre de rapports préliminaires de SDAGE disponible	2	Tx= 0%	SDAGE en cours de réalisation par le bureau COWI sous le contrat du MCA. Aucun rapport n'a été déposé à la date du 31/12/2011
	Appui aux CLE (fonctionnement, création de nouveaux CLE, restructuration et renforcement, etc.)	Nombre de CLE créés	5	Tx= 0%	Au niveau du Nakanbé les TDR validés pour la restructuration des CLE du Nakanbé ont été validés et la procédure de marché a démarré pour 03CLE. Au niveau de l'AEM et de l'AEC, le bureau COWI sous contrat MCA a entamé le processus de mise en place
		Nombre de formations dispensées au CLE	5	Tx=20%	Une session de formation a été organisée par l'AEN à l'endroit des CLE. Elle a abordé les thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Apport de la GIRE et Rôle des CLE ; • Vie associative : comment animé et administré ;

Résultats attendus du PAGIRE phase II	Résultats attendus du PTB 2011	Intitulé de l'indicateur	Rappel de la cible 2011 (PTB révisé)	Situation au 31/12/2011/Taux d'exécution	Commentaire
					<ul style="list-style-type: none"> Gestion comptable et financière des organisations ; Gestion des conflits ; Planification et suivi-évaluation de projet
	Exécution des études prévues en 2011 et élaboration des DAO pour les marchés qui seront exécutés à partir de 2012	Nombre d'études réalisées	2	Tx= 0%	Aucune étude entièrement réalisée
		Nombre de contrats signés	3	Tx=0%	Aucun contrat signé
	Renforcement des capacités de la structure centrale et des structures déconcentrées chargée des ressources en eau	Nombre de structures disposant des équipements prévus au PPM 2011	18	18 structures bénéficiaires Tx=100%	Les structures: <ul style="list-style-type: none"> 13 DRAH 03 Agences (AEN, AEL, AEG) la DGRE le SP/PAGIRE ont reçu des véhicules tout terrain ainsi que des motocyclettes.
	Renforcement des capacités des collectivités territoriales	Nombre de communes formées	9	33 communes formées	L'AEN a organisé une session de formation au profit de participants de 33 communes sur les thèmes : <ul style="list-style-type: none"> Principes de la GIRE ; Rôle et bénéfices des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la GIRE ; PN-AEPA et le Transfert des compétences aux Communes ; La CFE : rôle de la police de l'eau dans sa mise en œuvre ; Expérience de gestion des ressources en eau des Collectivités territoriales
Résultat 2 : Le cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau est appliqué à l'horizon 2015	Mise en œuvre d'actions complémentaires requises pour l'opérationnalisation de la CFE (taxe de prélèvement)	Nombre de textes réglementaires complémentaires de la CFE signés.	1	1 Décret signé Tx= 100%	Le décret relatif à la taxe de prélèvement signé le 18 juillet 2011.
		Nombre d'organisations/entreprises contribuant effectivement à la CFE.	5	2 sociétés ont contribué Tx= 40%	L'ONEA a contribué à hauteur de 62 millions FCFA et la société Kalsaka Mining à 40 millions FCFA.
	Finalisation des études relatives à l'opérationnalisation de la police de l'eau et appui au démarrage de ses activités sur le terrain	Nombre de rapports d'études disponibles	1	1 rapport validé Tx = 100%	Rapport étude d'opérationnalisation de la police de l'eau disponible.
		Nombre d'agents formés pour la Police de l'eau.	45	Tx= 0%	Aucun agent de la Police de l'Eau n'a été formé du au retard dans le lancement de l'étude sur l'opérationnalisation de la police de l'eau.

Résultats attendus du PAGIRE phase II	Résultats attendus du PTB 2011	Intitulé de l'indicateur	Rappel de la cible 2011 (PTB révisé)	Situation au 31/12/2011/Taux d'exécution	Commentaire
	Finalisation de l'étude relative aux modes de gestion des services d'eau et d'assainissement	Nombre de rapport validé	1	1 rapport validé Tx= 100%	Le rapport de l'étude a été validé et le projet de décret a été élaboré
	Élaboration des DAO pour les marchés qui seront exécutés à partir de 2011	Nombre de marchés en exécution.	PM	PM	Résultat reporté à l'issu de la révision du PTB 2011
	Renforcement des capacités de la structure centrale chargée des ressources en eau	Nombre d'agents formés	PM	PM	Résultat reporté à l'issu de la révision du PTB 2011
Résultat 3 : La connaissance des ressources en eau au service des usages, à travers un système national d'information sur l'eau opérationnel, est effective à l'horizon 2015	Finalisation de la BD-SNIEau et son déploiement	Nombre de structures d'accueil de la BD SNIEau.	1	Tx= 0%	La BDSNIEau n'a pu être déployée dans les structures ciblées car la base n'est pas finalisée
	Élaboration des DAO pour les marchés qui seront exécutés à partir de 2011	Nombre de contrats signés	3	Tx= 0%	Les TDR pour les études sur les périmètres de protection et la synthèse des connaissances sur l'évaluation des ressources en eau souterraines
	Renforcement des capacités de la structure centrale chargée des ressources en eau	Nombre d'agents formés	20	161 agents météo formés ; Tx= +100%	Les formations réalisées ont été au profit de : - administrateur BD SNIEau, - des observateurs auxiliaires de suivi du réseau climatique et des chefs de station ; - des agents à la gestion documentaire
	Suivi entretien des réseaux hydrométrique et piézométrique	Nombre de stations fonctionnelles	94	96 stations fonctionnelles Tx= 100%	
	Réalisation de l'état des lieux des études et recherches dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	Rapport provisoire validé disponible	PM	PM	Résultat reporté à l'issu de la révision du PTB 2011
	Réalisation de la phase préliminaire de la qualité des ressources en eaux brutes au Burkina	Rapport provisoire validé et disponible	1	Tx= 0%	La collecte des données préliminaires a été réalisée et le rapport de la première étape est en cours d'élaboration
	Traitement des données et diffusion de l'information	Nombre de publication élaboré	5	5 publications effectuées Tx = 100%	Les notes d'information sur les ressources en eau ont été régulièrement diffusées

Résultats attendus du PAGIRE phase II	Résultats attendus du PTB 2011	Intitulé de l'indicateur	Rappel de la cible 2011 (PTB révisé)	Situation au 31/12/2011/Taux d'exécution	Commentaire
	Réalisation de la mise à jour des données sur les ouvrages de mobilisation d'eau de surface.	Niveau de mise à jour de la base.	100%	Collecte de données effectuée Tx= 70%	La collecte des données sur les retenues d'eau a été effectuée il reste les phases de saisie, d'analyse et de publication.
Résultat 4 : La coordination et le suivi de la mise en œuvre du PAGIRE sont assurés par le SP/PAGIRE	Élaboration des documents de référence (Manuel de suivi-évaluation, Stratégie IEC-GIRE, PDRH)	Nombre de documents de référence disponibles	PM	PM	Résultat reporté à l'issu de la révision du PTB 2011
	Renforcement des capacités du personnel du SP/PAGIRE	Nombre d'agents ayant bénéficié de formations.	10	10 agents formés Tx= 100%	Les formations ont portées sur : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion comptable (02 agents) ; - Environnement et changement climatique (02 agents); - Gestion axée sur les Résultats (01 agent) ; - Approche sectorielle (01 agent) - Formation MCA sur la GIRE (02 agents) - Passation de marché (02 agents)
	Recrutement du personnel complémentaire pour le SP/PAGIRE	Nombre d'agents recrutés et en poste.	1	1 Spécialiste en Passation des marchés Tx=100%	Le SPM a été recruté en septembre 2011.
	Élaboration du budget triennal glissant 2012-2014 du PAGIRE	Document BPO disponible.	1	1 rapport provisoire Tx= 100%	L'expert BPO a fourni une version provisoire de son rapport de mission
	Élaboration des DAO pour les marchés qui seront exécutés à partir de 2011	Nombre de contrats signés	PM	PM	Résultat reporté à l'issu de la révision du PTB 2011

CHAPITRE III : BILAN FINANCIER DU PTB 2011

Ce chapitre est consacré à la présentation de la situation budgétaire du PAGIRE 2 pour l'année 2011. Elle se divise en :

- Une analyse du Plan de Passation des Marchés (PPM).
- Une analyse globale des dépenses.

Plan de passation des marchés

L'annexe 3 présente la situation du Plan de Passation de Marchés pour l'année 2011. On retiendra de cette situation que 5 marchés ont été exécutés (acquisition de fournitures de bureau, marché de maintenance et d'entretien d'équipement), 3 marchés sont en cours d'exécution (Etude IEC-GIRE, Acquisition de matériels divers), 5 marchés sont en processus de sélection d'un adjudicataire et 4 marchés ont été reportés en 2012.

Cette situation a un double impact négatif : un impact sur l'avancement général des travaux du PAGIRE, certaines études et l'acquisition d'équipements n'ayant pu être réalisés tel que prévu et un impact financier, les fonds destinés à la réalisation de ces marchés n'ayant pu être consommés.

Les longs délais dans le processus d'attribution des marchés constituent un frein majeur à l'avancement des activités du PAGIRE.

Situation budgétaire

Les informations traitées sont celles de la contrepartie nationale et du Protocole de financement commun Asdi/DANIDA.

Le tableau 5 présente le bilan financier du PAGIRE pour l'année 2011. On retiendra de ce tableau que :

- le total des dépenses affectées au PFC/Danida-Asdi est de 740 879 731 FCFA soit un taux global d'exécution de 78% du budget révisé 2011.
- le total des dépenses affectées à la contrepartie national est de 218 649 723 FCFA soit un taux de 120% par rapport à la dotation pour l'année 2011.

Tableau 5 : bilan financier 2011

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDE DANIDA & ASDI au 31/12/ 2011												
RESULTATS	Budget initial de l'année 2011	Budget révisé 2011	Versements exercice 2010	Versements exercice 2011	Cumul versements au 31/12/2011	Dépenses exercice 2010	Dépenses 1er semestre 2011	Dépenses 2ème semestre 2011	Dépenses exercice 2011	Cumul Dépenses au 31/12/2011	Disponible versements au 31/12/2011	Taux d'exécut* au 31/12/2011
	a	b	c	d	e=c+d	f	g	h	i=g+h	j=f+i	k=e-j	n=i/b
RESULTAT 1 LA GESTION CONCERTEE DES RESSOURCES EN EAU S'APPUYANT SUR LES SDAGES ET LES SAGES, EST APPLIQUEE DANS TOUS LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES A L'HORIZON 2015	691 211 550	182 976 250	69 540 004	165 827 487	235 367 491	50 625 780	67 433 855	89 778 510	157 212 365	207 838 145	27 529 346	86%
AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE	210 245 550	117 634 250	38 599 151	120 573 035	159 172 186	33 335 610	44 326 395	64 583 024	108 909 419	142 245 029	16 927 157	93%
R1.1 :Mettre en place les organes et instance de l'agence	81 663 800	10 786 000	27 734 973	46 833 106	74 568 079	22 004 010	8 218 600	6 039 940	14 258 540	36 262 550	60 309 539	
R1.2: Elaborer et mettre en œuvre des SDAGES	9 535 000	647 000	206 910	5 468 196	5 675 106	-	643 000	-	643 000	643 000	5 032 106	
R1.3:Protéger les ressources en eau dans les bassins hydrographiques	38 912 000	35 312 000	10 657 268	22 315 516	32 972 784	-	9 225 000	24 100 850	33 325 850	33 325 850	- 353 066	
R1.4: Développer stratégie communication au sein agence (Actions IEC)	35 240 000	35 240 000	-	20 209 673	20 209 673	-	24 671 100	4 538 585	29 209 685	29 209 685	- 9 000 012	
R1.5: Renforcer les capacités des instances des organes des agences et des collectivités locales en matière de GIRE	44 894 750	35 649 250	-	25 746 544	25 746 544	11 331 600	1 568 695	29 903 649	31 472 344	42 803 944	- 5 725 800	
AGENCE DE L'EAU DU GOURMA DU LIPTAKO et DGRE	480 966 000	65 342 000	30 940 853	45 254 452	76 195 305	17 290 170	23 107 460	25 195 486	48 302 946	65 593 116	10 602 189	74
R1.1 :Mettre en place les organes et instance de l'agence	137 512 000	53 417 000	22 856 320	41 202 470	64 058 790	17 290 170	23 107 460	25 195 486	48 302 946	65 593 116	- 1 534 326	
R1.2: Elaborer et mettre en œuvre des SDAGES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
R1.3:Protéger les ressources en eau dans bassins hydro	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
R1.4: Renforcer les capacités des instances et organes des agences	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
R1.5 Appui des services centraux et déconcentrés pour atteint R1	343 454 000	11 925 000	8 084 533	4 051 982	12 136 515	-	-	-	-	-	12 136 515	
RESULTAT 2 LE CADRE POLITIQUE JURIDIQUE ET FINANCIER DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU EST APPLIQUE A L'HORIZON 2015	143 276 500	59 507 400	32 939 266	75 713 153	108 652 419	893 300	17 141 350	8 930 242	26 071 592	26 964 892	81 687 527	44%
R2.1: Elaborer et suivre la mise en œuvre des politiques et stratégie en matière d'eau	950 000	950 000	5 501 834	2 640 458	8 142 292	893 300	-	-	-	893 300	8 142 292	
R2.2: Mise en œuvre du cadre juridique	35 090 000	16 433 400	10 078 912	35 090 000	45 168 912	-	17 141 350	2 394 500	19 535 850	19 535 850	25 633 062	
R2.3: Mise en œuvre du cadre financier	72 435 500	25 138 000	14 649 638	13 881 841	28 531 479	-	-	-	-	-	28 531 479	
R2.4:Appuyer les structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau	12 000 000	-	1 027 507	493 048	1 520 555	-	-	-	-	-	1 520 555	
R2.5: Gestion concertée des eaux transfrontalières	-	-	1 681 375	806 806	2 488 181	-	-	-	-	-	2 488 181	
R2.6: Appui des services centraux et déconcentrés pour atteinte R2	22 801 000	16 986 000	-	22 801 000	22 801 000	-	-	6 535 742	6 535 742	6 535 742	16 265 258	
RESULTAT 3 La connaissance des ressources en eau au service des usages à travers un système national d'informations sur l'eau opérationnel est effective	358 647 500	204 993 500	64 272 040	108 559 506	172 831 546	13 469 383	31 848 250	99 485 502	131 333 752	144 803 135	28 028 411	64%
R3.1:Améliorer les connaissances météorologiques/climatiques et intégration des informations dans les évaluations des ressources en eau	37 030 000	24 076 000	5 674 243	27 030 000	32 704 243	3 030 318	19 829 500	- 5 006 000	14 823 500	17 853 818	14 850 425	
R3.2:Améliorer les connaissances sur les eaux de surface et leur valorisation au service des usages	51 541 500	47 103 500	8 510 594	3 712 673	12 223 267	4 545 065	-	-	-	4 545 065	7 678 202	
R3.3:Améliorer les connaissances sur les eaux souterraines et leur mobilisation au service des usages	32 263 000	7 644 000	2 285 623	32 263 000	34 548 623	255 000	-	150 000	150 000	405 000	34 143 623	
R3.4: Amélioration des connaissances sur la qualité des eaux	12 304 000	7 304 000	519 903	12 304 000	12 823 903	330 000	630 000	25 752 921	26 382 921	26 712 921	- 13 889 018	
R3.5: Gestion des bases de données et mise à la disposition des informations sur l'eau	76 013 000	62 145 000	44 821 382	19 552 532	64 373 914	-	4 313 200	34 552 000	38 865 200	38 865 200	25 508 714	
R3.6: Amélioration des connaissances sur les chgmts climatiques	4 866 000	4 866 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
R3.7: Appui aux actions de recherche & développement dans le domaine eau	32 775 000	32 775 000	2 203 425	10 961 225	13 164 650	5 309 000	7 075 550	5 573 850	12 649 400	17 958 400	- 4 793 750	
R3.8: Appui des services centraux et déconcentrés pour atteinte R3	111 855 000	19 080 000	256 870	2 736 076	2 992 946	-	0	38 462 731	38 462 731	38 462 731	- 35 469 785	
RESULTAT 4: COORDINATION ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAGIRE ASSURES PAR LE SP/PAGIRE	255 783 500	508 440 250	30 872 220	441 764 567	472 636 787	9 638 100	14 343 000	411 919 022	426 262 022	435 900 122	36 736 665	84%
R4.1: Assurer pilotage et coordination PAGIRE(Coordination et suivi PAGIRE)	21 179 000	13 588 000	15 382 539	7 763 115	23 145 654	4 075 800	260 000	9 899 000	10 159 000	14 234 800	8 910 854	
R4.2: Appui du SP à la mise en œuvre d'actions transversales	150 649 500	111 404 000	8 116 090	55 220 236	63 336 326	4 912 300	4 184 000	75 252 500	79 436 500	84 348 800	- 21 012 474	
R4.3: Renforcer les capacités techniques et opération SPP/PAGIRE (Appui au SP pour atteinte R4)	83 955 000	383 448 250	7 373 591	378 781 217	386 154 808	650 000	6 774 000	326 316 222	333 090 222	333 740 222	52 414 586	
R4.4: Coordonner les actions du domaine de l'eau	-	-	-	-	-	-	3 125 000	451 300	3 576 300	3 576 300	- 3 576 300	
TOTAL	1 448 919 050	955 917 400	197 623 530	791 864 713	989 488 243	74 626 563	130 766 455	610 113 276	740 879 731	815 506 294	173 981 949	78%

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDE CONTREPARTIE ETAT au 31/12/2011												
RESULTATS	Budget initial de l'année 2011	Budget révisé 2011	Versements exercice 2010	Versements 2011	Cumul versements au 31/12/2011	Dépenses exercice 2010	Dépenses 1er semestre 2011	Dépenses 2ème semestre 2011	Dépenses exercice 2011	Cumul Dépenses au 31/12/2011	Disponible versements au 31/12/2011	Taux d'exécut* au 31/08/2011
	a	b	c	d	e=c+d	f	g		h=f+g		i=e-h	n=g/b
I Dépenses de personnel	90 300 000	92 000 000	30 821 000	97 000 000	127 821 000	30 175 727	40 795 470	46 740 603	87 536 073	117 711 800	10 109 200	90%
II Dépenses de fonctionnement	109 790 000	90 226 500	38 822 291	90 226 500	129 048 791	25 606 329	52 204 176	78 909 120	131 113 296	156 719 625	- 27 670 834	145%
II1 Achat de biens et services		59 126 500	33 322 291	60 126 500	93 448 791	22 385 379	33 547 571	50 710 200	84 257 771	106 643 150	- 13 194 359	
II2 Frais de transport et de mission	16 600 000	12 500 000	2 500 000	9 500 000	12 000 000	789 200	4 773 300	7 044 600	11 817 900	12 607 100	- 607 100	
II3 Autres achats de biens et services	7 300 000	18 600 000	3 000 000	20 600 000	23 600 000	2 431 750	13 883 305	21 154 320	35 037 625	37 469 375	- 13 869 375	
III Dépenses d'équipement	18 940 000	-	0	0								
TOTAL	219 030 000	182 226 500	69 643 291	187 226 500	256 869 791	55 782 056	92 999 646	125 649 723	218 649 369	274 431 425	- 17 561 634	117%

TABLEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE AU 31/12/2011
Financement Asdi/Danida

DESIGNATION	BUDGET REVISE	DEPENSES EXERCICE	ECARTS	TAUX D'EXECUTION
Résultat 1	182 976 250	157 212 365	25 763 885	86
Résultat 2	59 507 400	26 071 592	33 435 808	44
Résultat 3	204 993 500	131 333 752	73 659 748	64
Résultat 4	508 440 250	426 262 022	82 178 228	84
TOTAL	955 917 400	740 879 731	215 037 669	78

Contrepartie nationale

DESIGNATION	BUDGET REVISE	DEPENSES EXERCICE	ECARTS	TAUX D'EXECUTION
Dépenses de personnel	92 000 000	87 536 073	4 463 927	95%
Dépenses de fonctionnement	90 226 500	131 113 296	40 886 796	145%
TOTAL	182 226 500	218 649 369	36 422 869	120%

Il ressort de ces tableaux que le taux d'exécution des financements du PFC Asdi/Danida a connu une nette amélioration, passant de 15% au 31/08/2012 à 78% au 31/12/2012. Cependant les structures d'exécution doivent fournir encore davantage d'efforts afin d'améliorer le taux d'absorption des ressources disponibles.

En ce qui concerne la contrepartie Etat, le taux d'exécution au 31/12/2012 est de 120%. Cette situation s'explique principalement par le fait que les dotations reçues sont en générales inférieures aux besoins des structures. L'Etat devrait faire plus d'effort pour verser le montant de la contrepartie demandée par le programme. Parallèlement, les structures doivent également faire plus d'effort pour mieux maîtriser certaines dépenses de fonctionnement.

CONCLUSION SUR LE BILAN 2011

Par rapport à l'année 2010, les activités du PAGIRE, phase 2 se sont accélérées au cours de l'année 2011. Les noyaux techniques des Agences de l'Eau du Liptako et du Gourma ont été installés au début de l'année et la mise en place de leurs organes exécutifs (Comité de bassins, conseil d'administration) est très avancée, le décret de nomination des membres devant intervenir au cours de premier semestre 2012. Les activités de l'AEN, de l'AEM et de l'AEC se sont poursuivies conformément au plan de travail, non sans difficultés pour les deux dernières agences (AEM + AEC), des incompréhensions sur les modalités de financement du MCA freinant le déroulement des travaux.

Le décret relatif à la taxe de prélèvement d'eau brute a été signé en juillet 2011. Les premiers versements à la Contribution Financière en Matière d'Eau (CFE) d'un montant de cent deux (102) millions de FCFA ont été effectués par l'ONEA (62 millions FCFA) et Kalsaka Mining (40 millions FCFA). L'étude sur l'opérationnalisation de la Police de l'Eau a été lancée selon les modalités prévues par le pool d'assistance technique ainsi que l'étude relative à l'analyse des interactions de la GIRE et de la décentralisation. L'étude portant sur l'analyse des stratégies sous sectorielles a également été lancée.

Les activités relatives à l'amélioration des connaissances sur les ressources en eau se sont poursuivies à travers le lancement des travaux concernant l'établissement de l'état des lieux de la qualité des ressources en eau, la collecte de données de terrain (piézométrie, hydrométrie, ouvrages de mobilisation) et leur traitement ainsi que la publication de bulletins et d'annuaires. Quant aux activités relatives à la finalisation de la BD-SNIEau, elles se sont poursuivies tout au long de l'année. Il est à noter qu'une mission d'évaluation de l'avancement des travaux d'élaboration de la BD SNIEau a été réalisée dans le dernier trimestre. Globalement, cette évaluation conclut, que la structure de la base de données est solide et répond aux besoins, cependant il reste des efforts à consentir pour atteindre le résultat escompté. L'étude propose la définition et l'adoption d'un programme de travail « serré » afin de finaliser les travaux d'élaboration de la BD SNIEau sur une période de 3 à 4 mois

L'élaboration du Budget programme par Objectif (BPO) du PAGIRE pour la période 2012-2014 est pratiquement terminée. Il reste à y apporter des ajustements mineurs et à valider le document. L'étude relative à l'élaboration du Systèmes de Suivi évaluation du PAGIRE et de la GIRE a aussi été lancée ; cette étude sera achevée au cours du premier trimestre de l'année 2012.

Il est également à souligner qu'en parallèle aux diverses activités précitées, des actions concrètes ont été menées sur le terrain. A ce titre, citons le rôle important joué par l'Agence de l'Eau du Nakanbé, le SP/PAGIRE et la DGRE dans la recherche de solutions pour résoudre un conflit d'allocation de ressources entre usagers (agriculteurs, maraîcher, miniers, BTP) autour du lac BAM. De nombreuses réunions entre les autorités locales (maires, dignitaires, etc.), les représentants des différentes catégories d'usagers, l'AEN, le SP/PAGIRE et la DGRE ont été nécessaires pour d'une part, réduire les tensions existantes, et d'autre part, trouver une solution juste et équitable dans le partage des ressources. Il est à souligner que la réduction de l'intensité des conflits constitue un objectif majeur de la GIRE. D'autres exemples de ce type peuvent être cités (bassin de la Haute Comoé).

Par ailleurs, il est à noter que la plupart des études inscrites au Plan de Passation de Marché pour l'année 2011 n'ont pu démarrer comme prévu en raison des longues procédures administratives d'attribution de marché. Ces lourdeurs administratives constituent une contrainte majeure pour la bonne marche des activités. Afin de remédier à cette situation, le SP PAGIRE a recruté un spécialiste en passation de marché. Une autre contrainte importante a été en début

d'année la planification ambitieuse des activités par les structures d'exécution. Toutefois, la mise en place du BPO devrait lever en grande partie cette contrainte ou du moins l'atténuer fortement.

En termes financiers, le taux d'exécution du PTB révisé est de 78% du PFC et de 120 % en ce qui concerne les dépenses effectuées sur la contrepartie nationale. Par rapport à 2010, le taux d'absorption 2011 du PAGIRE a connu une très forte augmentation passant de 21% à 78%.

En conclusion, l'année 2011 aura été une année d'intenses activités qui, malgré de nombreuses contraintes et difficultés, aura permis au SP/PAGIRE et aux structures d'exécution de développer, de lancer et de mettre en place plusieurs outils et dispositifs essentiels pour rendre la GIRE effective sur l'ensemble du territoire national à l'horizon 2015.

PARTIE III : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2012

CHAPITRE IV : PROGRAMMATION ET BUDGET 2012

L'année 2012 constitue une année charnière par rapport à la cible de 2015 pour l'effectivité de la GIRE. Ainsi, le Plan de Travail et Budget (PTB) 2012 est particulièrement ambitieuse mais réaliste et traduit la volonté des structures d'exécution de donner un coup d'accélérateur au processus. Le bilan encourageant de 2011 et le renforcement des capacités des structures en moyen humain et matériel contribuent à justifier cette programmation.

1-OBJECTIFS DU PTB 2012

Les objectifs visés par la programmation 2012 sont :

- l'opérationnalisation effective des Agences du Mouhoun, des Cascades, du Gourma et du Liptako par la mise en place des instances (comité de bassin, conseil d'administration, direction générale) et l'élaboration des SDAGE (Mouhoun, Cascades) ou le démarrage du processus y relatif (Liptako et Gourma) ;
- l'amélioration du taux de recouvrement de la CFE à travers le renforcement du dispositif de recouvrement (plan de recouvrement, manuel de procédure, désignation et formation des régisseurs), l'adoption des décrets complémentaires et la sensibilisation des acteurs ;
- l'opérationnalisation de la police de l'eau par la création et l'appui aux services pilotes de police de l'eau ;
- le renforcement du Système National d'Information sur l'Eau (SNIEau) par la finalisation et le déploiement de la BDSNIEau au niveau central et déconcentré, l'accompagnement des projets de recherche et la réalisation d'études pour l'amélioration de la connaissance sur la ressource (qualité de l'eau, impact du changement climatique, monographie du bassin du Nakanbé, périmètres de protection) ;
- le renforcement des capacités du SP/PAGIRE par la validation du manuel de suivi évaluation, de la stratégie IEC, du PDRH/Eau et du BPO/GIRE.

2-RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS ANNUELS

En rapport avec les objectifs, les résultats attendus et les indicateurs de l'année sont résumés dans le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Résultats attendus et indicateurs 2012

Objectif spécifique	Résultats attendus du PTB 2012	Intitulé de l'indicateur	Cible 2012	Structures Responsables
Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau	Les instances sont installées et fonctionnelles	Nombre de comité de bassin installé	5	Agences de l'eau
		Nombre de conseil d'administration installé	5	Agences de l'eau
	Des Comités locaux de l'eau sont créés dans l'ensemble des espaces de gestion	Nombre de comités locaux ayant tenu leur Assemblée Générale constitutive	10	Agences de l'eau (Nakanbé, Mouhoun, Cascades)
	Le processus d'élaboration des SDAGE est lancé dans les Agences de l'eau du Nakanbé, du Mouhoun et des Cascades	Nombre de rapport intermédiaire de SDAGE validé	3	Agences de l'eau (Nakanbé, Mouhoun, Cascades)

Objectif spécifique	Résultats attendus du PTB 2012	Intitulé de l'indicateur	Cible 2012	Structures Responsables
	Des actions de protection des ressources en eau sont appuyées	Montant global consacré à la protection des ressources en eau par rapport aux dépenses totales	5%	Agences
	Les DAC d'études à réaliser en 2013 sont prêts	Nombre de DAC transmis à la DMP	4	Agences ; DGRE/DLSO
	La participation des acteurs des espaces de gestion sont renforcées	Nombre d'atelier d'information tenu au profit des usagers, de l'administration et des collectivités	10	Agences DGRE/DLSO
Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015	Le taux de recouvrement de la CFE s'est accru par rapport à 2011	Niveau d'accroissement du recouvrement de la CFE par rapport à 2011	100%	Agence DGRE/DLSO
	Les documents de référence de la CFE sont élaborés	Nombre de rapport validé	3	DGRE/DLSO
	Les services pilote de la police de l'eau sont créés et fonctionnels	Nombre d'arrêté de création signé	1	DGRE/DLSO
		Nombre d'agents affectés et assermentés dans les services créés	3	DGRE/DLSO
	Les rapports provisoires des études programmées pour le renforcement du cadre juridique sont validés	Nombre de rapport provisoire validé	1	DGRE/DLSO
Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau	La BDSNIEau est déployée et fonctionnel au niveau central et régional	Nombre d'Agence de l'Eau et de Direction régionale bénéficiaire	5	DGRE/DEIE
		Nombre de formation sur la gestion de la base réalisé au profit du personnel des AE, de la DGRE et des DRAH réalisé	3	DGRE/DEIE
	Les rapports provisoires des études programmées pour le renforcement de la connaissance sur les ressources en eau sont validés	Nombre de rapport provisoire d'étude validé	3	DGRE/DEIE
	Les informations sur l'inventaire des retenues d'eau sont disponibles	Nombre de rapport thématique élaboré	1	DGRE/DEIE
Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE	Les documents de gestion de la mise en œuvre du PAGIRE phase 2 sont disponibles	Nombre de document validé	2	SP/PAGIRE
	Les équipements inscrits dans le PPM 2012 sont livrés	Proportion du montant payé par rapport au montant total des marchés	80%	SP/PAGIRE
	Les sessions du comité de pilotage se sont tenues	Nombre de sessions statutaires tenu	2	SP/PAGIRE

3-ACTIVITES MAJEURES ANNUELLES

Les activités majeures programmées pour l'atteinte des résultats sont les suivantes :

3.1-Agence de l'eau du Nakanbé

- Tenir une cérémonie d'installation du Comité de bassin ;
- Réaliser la restructuration de trois (03) CLE ;
- Réaliser la mise en place/restructuration de sept (07) CLE ;
- Tenir les ateliers à mi-parcours et de restitution du SDAGE
- Tenir les ateliers de formation au profit des Collectivités territoriales et des usagers (miniers, producteurs d'eau et BTP) sur le mécanisme de mise en œuvre de la CFE et la police de l'eau.

3.2-Agence de l'eau du Mouhoun

- Organiser et tenir la session d'installation du Comité de bassin ;
- Tenir les sessions du Conseil d'Administration ;
- Finaliser la mise en place des CLE du VREO ;
- Appuyer le CLE-Kou à la réalisation d'actions de protection des ressources en eau ;
- Soumettre l'étude du SDAGE pour examen aux CRA, CRAT, CCIA, CISE, CB et CNEau ;

3.3-Agence de l'eau des Cascades

- Organiser et tenir la session d'installation du CB/Agence de l'eau des Cascades ;
- Tenir les sessions du Conseil d'administration/ Agence de l'eau des Cascades ;
- Soumettre l'étude du SDAGE pour examen aux CRA, CRAT, CCIA, CISE, CB et CNEau ;
- Tenir l'atelier de formation en planification et gestion des conflits au profit des CLE.

3.4-Agence de l'eau du Gourma

- Elaborer les textes de fonctionnement des organes de l'agence ;
- Tenir les ateliers d'informations des usagers spécifiques (miniers, BTP, irrigants, pêcheurs, ONEA) en protection des ressources en eau au profit des usagers ;
- Tenir l'atelier/session d'installation du Comité de Bassin/Agence de l'eau du Gourma ;
- Effectuer la spatialisation des espaces de compétences des CLE ;
- Appuyer la mise en œuvre du programme d'activités des CLE.

3.5--Agence de l'eau du Liptako

- Elaborer les textes de fonctionnement des organes de l'agence ;
- Tenir les ateliers d'informations des usagers spécifiques (miniers, BTP, irrigants, pêcheurs, ONEA) en protection des ressources en eau ;
- Tenir l'atelier/session d'installation du Comité de Bassin ;
- Réaliser la spatialisation des espaces de compétence des CLE ;
- Appuyer la mise en œuvre du programme d'activités des CLE ;

- Tenir les ateliers de formation en GIRE et sur la législation en matière d'eau des membres du CB et du CA.

3.6-Direction de la Législation et du Suivi des Organismes de Bassin (DLSO)

- Réaliser l'étude sur l'interaction GIRE/Décentralisation ;
- Réaliser l'analyse de la situation de référence du genre dans les AUE et les CLE ;
- Editer le document de politique nationale de l'eau ;
- Finaliser l'étude sur la délimitation des espaces de compétence ;
- Etablir et mettre à jour le Code de l'eau ;
- Finaliser les procédures de déclaration et d'autorisation des IOTA et les guides d'application ;
- Mettre en place la structure de coordination et les services la Police de l'eau ;
- Organiser et tenir deux ateliers de formation au profit des agents de la Police de l'eau ;
- Mettre en œuvre les actions du Plan de communication de la Police de l'eau ;
- Elaborer le plan de mise en œuvre de la CFE ;
- Elaborer les textes complémentaires (taxe prélèvement, taxe pollution...) de la CFE y compris les fiches de déclaration de valeur ;
- Elaborer le manuel de procédures relatif à la mise en œuvre de la CFE ;
- Organiser et tenir les ateliers de sensibilisation/d'information sur la CFE dans chaque Agence de l'Eau ;
- Tenir les ateliers de formation au profit des membres du CNEau ;
- Organiser et tenir les ateliers de réflexion sur le fonctionnement et dynamisation des CISE.

3.7--Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE)

- Etablir la monographie hydrologique des bassins versants/Nakanbé ;
- Réaliser une étude sur l'envasement et les transports solides dans les plans et cours d'eau ;
- Evaluer l'état de la qualité de l'eau ;
- Tenir les ateliers de présentation de la BDSNIEau au niveau régional et National ;
- Effectuer les missions de déploiement de la BD au niveau régional ;
- Organiser l'atelier de partage d'expérience en matière d'adaptation au changement climatique ;
- Subventionner les projets de recherche dans le domaine de l'eau.

3.8--Secrétariat Permanent du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/PAGIRE)

- Tenir les sessions du Comité de Pilotage du PAGIRE ;
- Préparer et tenir l'atelier sur le mémorandum d'entente ;
- Elaborer le BPO/GIRE 2013-2015 ;
- Tenir les rencontres pour la mise à jour du PFC 2010-2012 et l'élaboration du PFC 2013-2015 ;
- Tenir les ateliers de restitution et de validation du Manuel de Suivi-Evaluation/GIRE ;
- Elaborer le plan de développement des ressources humaines du secteur de l'eau ;
- Financer la formation de 22 étudiants dans le domaine de l'eau
- Tenir un atelier national d'information sur le bilan de la mise en œuvre de la phase 2 du PAGIRE ;

- Tenir l'atelier de concertation sur l'implication des DRAH dans la mise en œuvre du PAGIRE 2 ;
- Elaborer une stratégie IEC-GIRE ;
- Elaborer une stratégie Genre pour la GIRE.

4-BUDGET ANNUEL 2012

Le budget du PTB 2012 est estimé à 2 460 767 637 FCFA. Il comprend le financement du Gouvernement à hauteur de 22%, de l'Asdi et Danida à hauteur de 63%, du MCA à hauteur de 8%, de l'UICN à hauteur de 1% et d'autres sources de financements à hauteur 2%. Le tableau 7 résume le PTB 2012.

Par ailleurs, ne figure pas dans ce tableau, les redevances de la CFE qui ont été collectées au cours de l'année 2011. Ces redevances d'un montant global d'environ 100 millions de FCFA se répartissent par Agence de l'eau comme suit :

Tableau 7 : répartition des contributions de la CFE

Nom de l'Agence	Contributeur	Montant
Agence de l'eau du Nakanbé	ONEA	42 561 606
	Kalsaka Mining	40 000 000
Agence de l'eau du Mouhoun	ONEA	16 455 467
Agence de l'eau des Cascades	ONEA	1 275 526
Agence de l'eau du Gourma	ONEA	920 131
Agence de l'eau du Liptako	ONEA	843 717

Ces fonds ne sont pas inclus dans le PTB 2012 car le circuit financier permettant aux Agences de l'Eau de disposer de ces sommes n'est pas, à ce jour, clairement défini.

Un autre financement est en cours de finalisation pour le compte de l'Agence de l'Eau du Nakanbé. Il s'agit d'un financement obtenu auprès de la Facilité Européenne de l'Eau qui au travers de l'agence de l'eau Reest en Wieden des Pays Bas, se propose de financer les activités de l'AEN dans les 4 domaines suivants : élaboration du SDAGE, appuis au CLE, aspects institutionnels et appui à la mise en place du mécanisme de la CFE.

Le montant total du financement est de un million d'euro réparti sur 5 année.

Ce financement sera inséré dans le PTB 2012 lorsque le programme de travail relatif à l'utilisation de ces fonds sera finalisé.

Tableau 8 : Synthèse du PTB 2012

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
OG		Assurer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au Burkina Faso à l'horizon 2015 au profit du développement socioéconomique	2 460 767 637	212 399 000	318 297 000	1 561 125 517	102 603 120	201 694 000	14 171 000	50 478 000
Obj Sp	1	Gérer de manière concertée les ressources en eau des bassins hydrographiques du pays à travers les agences de l'eau	781 334 222	114 406 022	-	418 418 700	-	200 929 000	7 083 500	40 497 000
Ag		AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE	295 387 931	51 937 431	-	241 923 500	-	-	-	1 527 000
Résultat	1.1	Les organes et instances des cinq Agences de l'eau sont mises en place	224 402 931	51 937 431	-	172 465 500	-	-	-	-
Action	1.1.1	Mise en place et opérationnalisation des Directions générales des Agences de l'eau	48 792 431	43 507 431	-	5 285 000	-	-	-	-
Action	1.1.2	Réalisation d'actions IEC	11 326 000	-	-	11 326 000	-	-	-	-
Action	1.1.3	Mise en place et opérationnalisation du Comité de bassin et du Conseil d'administration	34 786 500	8 430 000	-	26 356 500	-	-	-	-
Action	1.1.4	Mise en place et opérationnalisation des CLE	129 498 000	-	-	129 498 000	-	-	-	-
Résultat	1.2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	17 475 000	-	-	17 475 000	-	-	-	-
Action	1.2.1	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE	17 475 000	-	-	17 475 000	-	-	-	-
Action	1.2.2	Elaboration et mise en œuvre des SAGE	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	24 055 000	-	-	24 055 000	-	-	-	-
Action	1.3.1	Programmation et travaux de protection des ressources en eau	2 550 000	-	-	2 550 000	-	-	-	-
Action	1.3.2	Etudes en matière de protection des ressources en eau	17 785 000	-	-	17 785 000	-	-	-	-
Action	1.3.3	Suivi des travaux et étude en matière de protection des ressources en eau	3 720 000	-	-	3 720 000	-	-	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Résultat	1.4	Les capacités de l'Agences de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	29 455 000	-	-	27 928 000	-	-	-	1 527 000
Action	1.4.1	Renforcement des capacités des instances et organes des Agences	25 375 000	-	-	23 848 000	-	-	-	1 527 000
Action	1.4.2	Renforcement des capacités des collectivités territoriales et autres acteurs	4 080 000	-	-	4 080 000	-	-	-	-
Ag		AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN	174 962 339	25 989 339	-	-	-	110 003 000	-	38 970 000
Résultat	1.1	Les organes et instances des cinq Agences de l'eau sont mises en place	98 312 339	25 989 339	-	-	-	67 323 000	-	5 000 000
Action	1.1.1	Mise en place et opérationnalisation des Directions générales des Agences de l'eau	27 333 339	25 989 339	-	-	-	1 344 000	-	-
Action	1.1.2	Réalisation d'actions IEC	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.1.3	Mise en place et opérationnalisation du Comité de bassin et du Conseil d'administration	36 363 000	-	-	-	-	36 363 000	-	-
Action	1.1.4	Mise en place et opérationnalisation des CLE	34 616 000	-	-	-	-	29 616 000	-	5 000 000
Résultat	1.2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	2 304 000	-	-	-	-	2 304 000	-	-
Action	1.2.1	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE	2 304 000	-	-	-	-	2 304 000	-	-
Action	1.2.2	Elaboration et mise en œuvre des SAGE	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	32 128 000	-	-	-	-	158 000	-	31 970 000
Action	1.3.1	Programmation et travaux de protection des ressources en eau	32 128 000	-	-	-	-	158 000	-	31 970 000
Action	1.3.2	Etudes en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.3	Suivi des travaux et Etude en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.4	Les capacités de l'Agences de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	42 218 000	-	-	-	-	40 218 000	-	2 000 000

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Action	1.4.1	Renforcement des capacités des instances et organes des Agences	27 036 000	-	-	-	-	27 036 000	-	-
Action	1.4.2	Renforcement des capacités des collectivités -territoriales et autres acteurs	15 182 000	-	-	-	-	13 182 000	-	2 000 000
Ag		AGENCE DE L'EAU DES CASCADES	99 555 775	11 377 775	-	-	-	88 178 000	-	-
Résultat	1.1	Les organes et instances des cinq Agences de l'eau sont mises en place	60 366 775	11 377 775	-	-	-	48 989 000	-	-
Action	1.1.1	Mise en place et opérationnalisation des Directions générales des Agences de l'eau	15 675 775	11 377 775	-	-	-	4 298 000	-	-
Action	1.1.2	Réalisation d'actions IEC	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.1.3	Mise en place et opérationnalisation du Comité de bassin et du Conseil d'administration	32 251 000	-	-	-	-	32 251 000	-	-
Action	1.1.4	Mise en place et opérationnalisation des CLE	12 440 000	-	-	-	-	12 440 000	-	-
Résultat	1.2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	2 469 000	-	-	-	-	2 469 000	-	-
Action	1.2.1	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE	2 469 000	-	-	-	-	2 469 000	-	-
Action	1.2.2	Elaboration et mise en œuvre des SAGE	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	158 000	-	-	-	-	158 000	-	-
Action	1.3.1	Programmation et travaux de protection des ressources en eau	158 000	-	-	-	-	158 000	-	-
Action	1.3.2	Etudes en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.3	Suivi des travaux et Etude en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.4	Les capacités de l'Agences de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	36 562 000	-	-	-	-	36 562 000	-	-
Action	1.4.1	Renforcement des capacités des instances et organes des Agences	28 370 000	-	-	-	-	28 370 000	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Action	1.4.2	Renforcement des capacités des collectivités territoriales et autres acteurs	8 192 000	-	-	-	-	8 192 000	-	-
Ag		AGENCE DE L'EAU DU GOURMA	88 644 495	7 287 795	-	74 273 200	-	-	7 083 500	-
Résultat	1.1	Les organes et instances des cinq Agences de l'eau sont mises en place	69 723 995	7 287 795	-	62 436 200	-	-	-	-
Action	1.1.1	Mise en place et opérationnalisation des Directions générales des Agences de l'eau	18 507 795	7 287 795	-	11 220 000	-	-	-	-
Action	1.1.2	Réalisation d'actions IEC	5 623 000	-	-	5 623 000	-	-	-	-
Action	1.1.3	Mise en place et opérationnalisation du Comité de bassin et du Conseil d'administration	30 398 000	-	-	30 398 000	-	-	-	-
Action	1.1.4	Mise en place et opérationnalisation des CLE	15 195 200	-	-	15 195 200	-	-	-	-
Résultat	1.2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	4 452 000	-	-	387 000	-	-	4 065 000	-
Action	1.2.1	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE	387 000	-	-	387 000	-	-	-	-
Action	1.2.2	Elaboration et mise en œuvre des SAGE	4 065 000	-	-	-	-	-	4 065 000	-
Résultat	1.3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.1	Programmation et travaux de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.2	Etudes en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.3	Suivi des travaux et Etude en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.4	Les capacités de l'Agences de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	14 468 500	-	-	11 450 000	-	-	3 018 500	-
Action	1.4.1	Renforcement des capacités des instances et organes des Agences	14 468 500	-	-	11 450 000	-	-	3 018 500	-
Action	1.4.2	Renforcement des capacités des collectivités territoriales et autres acteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Ag		AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO	73 142 795	7 287 795	-	65 855 000	-	-	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Résultat	1.1	Les organes et instances des cinq Agences de l'eau sont mises en place	62 698 795	7 287 795	-	55 411 000	-	-	-	-
Action	1.1.1	Mise en place et opérationnalisation des Directions générales des Agences de l'eau	20 623 795	7 287 795	-	13 336 000	-	-	-	-
Action	1.1.2	Réalisation d'actions IEC	2 906 000	-	-	2 906 000	-	-	-	-
Action	1.1.3	Mise en place et opérationnalisation du Comité de bassin et du Conseil d'administration	24 542 000	-	-	24 542 000	-	-	-	-
Action	1.1.4	Mise en place et opérationnalisation des CLE	14 627 000	-	-	14 627 000	-	-	-	-
Résultat	1.2	Les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE et SAGE) sont élaborés et mis en œuvre	3 130 000	-	-	3 130 000	-	-	-	-
Action	1.2.1	Elaboration et mise en œuvre du SDAGE	3 130 000	-	-	3 130 000	-	-	-	-
Action	1.2.2	Elaboration et mise en œuvre des SAGE	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.3	Des mesures de protection des ressources en eau dans les bassins hydrographiques sont mises en œuvre	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.1	Programmation et travaux de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.2	Etudes en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.3.3	Suivi des travaux et Etude en matière de protection des ressources en eau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	1.4	Les capacités de l'Agences de l'eau et des collectivités locales sont renforcées en matière de gestion des ressources en eau	7 314 000	-	-	7 314 000	-	-	-	-
Action	1.4.1	Renforcement des capacités des instances et organes des Agences	7 314 000	-	-	7 314 000	-	-	-	-
Action	1.4.2	Renforcement des capacités des collectivités territoriales et autres acteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Ag		DGRE ET DRAH	49 640 887	10 525 887	-	36 367 000	-	2 748 000	-	-
Résultat	1.5	Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1	49 640 887	10 525 887	-	36 367 000	-	2 748 000	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Action	1.5.1	Appui à la DGRE pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1	49 640 887	10 525 887	-	36 367 000	-	2 748 000	-	-
Action	1.5.2	Appui au DRAH pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	1.5.3	Appui aux autres structures d'exécution pour l'atteinte de l'OS 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Obj Sp	2	Assurer l'opérationnalisation du cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau à l'horizon 2015	214 531 587	9 609 887	-	201 896 700	-	-	-	3 025 000
Résultat	2.1	La politique et stratégies en matière d'eau sont élaborées et suivies	14 741 000	-	-	14 741 000	-	-	-	-
Action	2.1.1	Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau	12 198 000	-	-	12 198 000	-	-	-	-
Action	2.1.2	Suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies sous-sectorielles du domaine de l'eau	2 543 000	-	-	2 543 000	-	-	-	-
Résultat	2.2	Le cadre juridique est appliqué	103 851 700	-	-	103 851 700	-	-	-	-
Action	2.2.1	Finalisation des textes réglementaires de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau	23 827 700	-	-	23 827 700	-	-	-	-
Action	2.2.2	Elaboration et mise en œuvre des guides et procédures d'application des textes	13 936 000	-	-	13 936 000	-	-	-	-
Action	2.2.3	Opérationnalisation de la Police de l'eau	61 870 000	-	-	61 870 000	-	-	-	-
Action	2.2.4	Suivi et évaluation de l'application du cadre juridique	4 218 000	-	-	4 218 000	-	-	-	-
Résultat	2.3	Le cadre financier est appliqué	53 823 000	-	-	53 823 000	-	-	-	-
Action	2.3.1	Institution et collecte effective de la CFE dans tous les bassins hydrographiques	53 823 000	-	-	53 823 000	-	-	-	-
Action	2.3.2	Développement des capacités en matière d'économie de l'eau et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	2.4	Les structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau sont fonctionnelles	20 481 000	-	-	20 481 000	-	-	-	-
Action	2.4.1	Appui au CNEau	7 143 000	-	-	7 143 000	-	-	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Action	2.4.2	Appui au CTE et aux CISE	13 338 000	-	-	13 338 000	-	-	-	-
Résultat	2.5	La Gestion concertée des eaux transfrontalières est assurée	3 025 000	-	-	-	-	-	-	3 025 000
Action	2.5.1	Suivi des activités des organismes de gestion des eaux transfrontalières	3 025 000	-	-	-	-	-	-	3 025 000
Résultat	2.6	Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2	18 609 887	9 609 887	-	9 000 000	-	-	-	-
Action	2.6.1	Appui à la DGRE pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2	18 609 887	9 609 887	-	9 000 000	-	-	-	-
Action	2.6.2	Appui des DRAH pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	2.6.3	Appui aux autres structures d'exécution pour l'atteinte de l'OS 2	-	-	-	-	-	-	-	-
Obj Sp	3	Assurer le suivi et développer la connaissance des ressources en eau au bénéfice des usagers à travers le Système National d'Information sur l'Eau	732 947 147	38 439 547	318 297 000	362 167 100	-	-	7 087 500	6 956 000
Résultat	3.1	Les activités météorologiques et climatologiques sont renforcées et les paramètres climatiques intégrées dans l'évaluation des connaissances des ressources en eau	9 814 000	-	-	9 814 000	-	-	-	-
Action	3.1.1	Suivi du réseau météorologique	5 200 000	-	-	5 200 000	-	-	-	-
Action	3.1.2	Evaluation des paramètres météorologiques / climatologiques et leur évolution	4 614 000	-	-	4 614 000	-	-	-	-
Action	3.1.3	Valorisation des eaux météoriques et de l'eau verte	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	3.2	Les eaux de surface sont valorisées et leurs connaissances améliorées au profit des usages	75 464 500	-	11 565 000	63 269 500	-	-	-	630 000
Action	3.2.1	Suivi du réseau hydrométrique	35 800 000	-	11 565 000	24 235 000	-	-	-	-
Action	3.2.2	Suivi des zones humides	4 062 000	-	-	4 062 000	-	-	-	-
Action	3.2.3	Suivi des risques liés aux eaux	6 996 000	-	-	6 996 000	-	-	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Action	3.2.4	Evaluation des ressources en eau de surface	9 558 000	-	-	9 558 000	-	-	-	-
Action	3.2.5	Suivi des ouvrages de mobilisation, aménagements d'eau de surface et prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	3.2.6	Appui à la mobilisation des ressources en eau de surface	19 048 500	-	-	18 418 500	-	-	-	630 000
Résultat	3.3	Les connaissances sur les eaux souterraines sont améliorées pour leur mobilisation au service des usages et leur gestion durable	80 338 600	-	3 158 000	76 774 600	-	-	-	406 000
Action	3.3.1	Suivi du réseau piézométrique	11 736 600	-	-	11 736 600	-	-	-	-
Action	3.3.2	Suivi des ouvrages de mobilisation des eaux souterraines et des prélèvements	52 722 000	-	3 158 000	49 564 000	-	-	-	-
Action	3.3.3	Evaluation quantitative des ressources-en eau souterraine	2 199 000	-	-	2 199 000	-	-	-	-
Action	3.3.4	Appui à la mobilisation des ressources en eau souterraine	13 681 000	-	-	13 275 000	-	-	-	406 000
Résultat	3.4	Les connaissances sur la qualité des eaux sont améliorées	332 526 500	-	303 574 000	17 960 000	-	-	5 072 500	5 920 000
Action	3.4.1	Opérationnalisation du Laboratoire d'analyse des eaux de la DGRE	90 000 000	-	90 000 000	-	-	-	-	-
Action	3.4.2	Suivi du réseau de la qualité des eaux brutes	13 574 000	-	13 574 000	-	-	-	-	-
Action	3.4.3	Evaluation de la qualité des eaux brutes	228 952 500	-	200 000 000	17 960 000	-	-	5 072 500	5 920 000
Résultat	3.5	Les informations sur l'eau sont disponibles	153 367 000	-	-	153 367 000	-	-	-	-
Action	3.5.1	Opérationnalisation de la BD-SNIEau	110 551 000	-	-	110 551 000	-	-	-	-
Action	3.5.2	Gestion partagée des données entre acteurs de l'eau	29 256 000	-	-	29 256 000	-	-	-	-
Action	3.5.3	Mise à la disposition des acteurs et du public de la documentation sur l'eau	13 560 000	-	-	13 560 000	-	-	-	-
Résultat	3.6	Les connaissances sur le changement climatique et sur les mesures d'adaptation et d'atténuation sont améliorées	13 648 000	-	-	13 648 000	-	-	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Action	3.6.1	Amélioration des connaissances sur les changements climatiques et mesures d'adaptation	13 648 000	-	-	13 648 000	-	-	-	-
Résultat	3.7	Les actions de recherche et développement dans le domaine de l'eau sont appuyées, suivies et promues	25 424 000	-	-	23 409 000	-	-	2 015 000	-
Action	3.7.1	Promotion des études Recherche et Développement dans le domaine de l'eau	23 409 000	-	-	23 409 000	-	-	-	-
Action	3.7.2	Promotion des bonnes pratiques dans le domaine de l'eau	2 015 000	-	-	-	-	-	2 015 000	-
Action	3.7.3	Suivi des activités de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	3.8	Les services centraux et déconcentrés sont appuyés pour l'atteinte de l'objectif spécifique 3	42 364 547	38 439 547	-	3 925 000	-	-	-	-
Action	3.8.1	Appui de la DGRE pour l'atteinte de l'OS 3	42 364 547	38 439 547	-	3 925 000	-	-	-	-
Action	3.8.2	Appui aux DRAH pour l'atteinte de l'OS 3	-	-	-	-	-	-	-	-
Action	3.8.3	Appui aux autres structures d'exécution pour l'atteinte de l'OS 3	-	-	-	-	-	-	-	-
Obj Sp	4	Assurer la coordination et le suivi du processus de la GIRE à travers l'opérationnalisation du SP/PAGIRE	731 954 682	49 943 545	-	578 643 017	102 603 120	765 000	-	-
Résultat	4.1	La coordination et le suivi du PAGIRE-Phase 2 sont assurés par le SP/PAGIRE	61 294 000	-	-	61 294 000	-	-	-	-
Action	4.1.1	Mise en œuvre du pilotage du PAGIRE-Phase 2	5 246 000	-	-	5 246 000	-	-	-	-
Action	4.1.2	Mise en place d'un système de collecte et de production des informations relatives au financement de l'eau et de la GIRE	5 630 000	-	-	5 630 000	-	-	-	-
Action	4.1.3	Développement et renforcement du partenariat GIRE	17 624 000	-	-	17 624 000	-	-	-	-
Action	4.1.4	Mise en œuvre du cadre administratif, financier et comptable commun	16 203 000	-	-	16 203 000	-	-	-	-
Action	4.1.5	Mise en œuvre du suivi-évaluation du PAGIRE-Phase 2	16 591 000	-	-	16 591 000	-	-	-	-

Nature	Code 2	Libellé	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGEV	Autres
Résultat	4.2	Les actions transversales sont mises en œuvre par le SP/PAGIRE	175 188 000	-	-	175 188 000	-	-	-	-
Action	4.2.1	Développement des ressources humaines du secteur de l'eau	128 055 000	-	-	128 055 000	-	-	-	-
Action	4.2.2	Actions d'Information, Education, Communication en matière de GIRE	31 405 000	-	-	31 405 000	-	-	-	-
Action	4.2.3	Promotion du Genre	15 728 000	-	-	15 728 000	-	-	-	-
Résultat	4.3	Le Fonctionnement du SP/PAGIRE est assuré pour une bonne coordination de la mise en œuvre du PAGIRE phase 2	392 869 562	49 943 545	-	342 161 017	-	765 000	-	-
Action	4.3.1	Budget de Fonctionnement et d'investissements du SP/PAGIRE	392 869 562	49 943 545	-	342 161 017	-	765 000	-	-
Résultat	4.4	L'expertise nationale et internationale est mobilisée pour la mise en œuvre du PAGIRE phase 2	102 603 120	-	-	-	102 603 120	-	-	-
Action	4.4.1	Mobilisation de l'expertise nationale et internationale pour la mise en œuvre du PAGIRE	102 603 120	-	-	-	102 603 120	-	-	-

Tableau 9 : Répartition du budget du PTB 2012 (en FCFA)

Objectifs	TOTAL	Titre5 (contrepartie)	Titre 4 (Transfert)	Panier Commun	Paiement direct (Pool AT)	MCA	GW/PAGE V	Autres
OG	2 460 767 637	212 399 000	318 297 000	1 561 125 517	102 603 120	201 694 000	14 171 000	50 478 000
OS1	781 334 222	114 406 022	-	418 418 700	-	200 929 000	7 083 500	40 497 000
OS2	214 531 587	9 609 887	-	201 896 700	-	-	-	3 025 000
OS3	732 947 147	38 439 547	318 297 000	362 167 100	-	-	7 087 500	6 956 000
OS4	731 954 682	49 943 545	-	578 643 017	102 603 120	765 000	-	-
<i>%Contribution</i>	100%	22%		63%	4%	8%	1%	2%

5-COMMENTAIRES ET ANALYSE DU PTB 2012

Les activités prévues au PTB 2012 sont orientées vers des actions de terrain qui appuient ou complètent la mise en place du dispositif institutionnel (Agence de l'eau) de la GIRE, appuient les activités des CLE ainsi que l'élaboration de SDAGE et la réalisation d'actions directes auprès des acteurs.

6-ANALYSE DES RISQUES DU PTB 2012

Une bonne exécution du PTB nécessite la collaboration et la coopération de tous les acteurs. Cependant, certains risques, s'ils ne sont pas bien identifiés et atténués dès à présent, peuvent entraîner des retards dans la réalisation des activités et, par conséquent produire des impacts négatifs sur les résultats attendus.

Le tableau 9 présente la liste des risques qui peuvent éventuellement affecter la bonne marche du PTB et propose des mesures d'atténuation.

Tableau 10 : Risques et mesures d'atténuation

Risques	Mesures d'atténuation	Responsables
Délais excessifs dans la rédaction des termes de référence et le recrutement du personnel de l'assistance technique court terme	Elaborer un chronogramme d'intervention des experts et l'appliquer	SP/PAGIRE et structures d'exécution COWI
Délais excessifs dans l'élaboration des DAC et lourdeur des procédures induisant un retard dans la mise en œuvre du Plan de Passation de Marché (PPM)	Désigner un responsable chargé du suivi de façon rapprochée des dossiers	DGRE, AEN, NT-AEM, NT-AEC
Longs délais dans l'adoption des textes réglementaires	Désigner un responsable chargé du suivi de façon rapprochée des dossiers	DGRE
Lenteur dans le déblocage de la contrepartie nationale	Veiller à la conformité des pièces, à la justification dans les délais et assurer le suivi rapproché	SP/PAGIRE et structures
Compatibilité de modalité de financement MCA avec le contexte du Burkina	Revoir les modalités de financement du MCA pour les adaptés au contexte	SG/MAH MCC/MCA

CONCLUSION

L'année 2011 a été marquée par une accélération des activités du PAGIRE. L'année 2012 devra augmenter ce rythme de travail de manière à intervenir à 2 niveaux : un niveau visant l'opérationnalisation des agences de l'eau et un autre niveau visant des actions concrètes GIRE sur le terrain.

Dans ce cadre, les actions majeures prévues au PTB 2011 sont orientées vers l'opérationnalisation des Agences de l'Eau (Passage du statut de Noyau technique au statut d'agence de l'eau), l'élaboration des SDAGE, l'appui à la mise en place de nouveaux CLE, le renforcement de CLE existants, la mise en place d'un Service de la Police de l'Eau pilote, la poursuite de la mobilisation de la Contribution Financière en matière d'eau, le renforcement des capacités du secteur de l'eau. Les actions visant la réduction des conflits liées à l'accès aux ressources en eau se poursuivront également.

Un effort important et conséquent est consacré au Résultat 3. En plus du suivi des ressources en eau, il est prévu la finalisation et le déploiement de la BD-SNIEau dans les agences et dans les DRAH. De nombreuses études visant l'amélioration des connaissances des ressources en eau seront entreprises.

Le SP/PAGIRE poursuivra son rôle de coordonnateur. Il assurera également la conduite d'études diverses dont l'élaboration du BPO 2013-2015, la mise en place du système de suivi évaluation, la supervision de l'étude relative Plan de Développement des ressources humaines, etc.

Le volume des activités prévues au PTB 2012 est important. Le coût estimé des activités financées sur le PFC est d'un peu moins de 1,6 milliard FCA. L'élaboration d'un BPO « didactique » pour la période 2012-2014 a permis de mieux définir et préciser le budget 2012.

Globalement, les activités du PTB 2012 sont réalistes et prennent en compte les capacités des structures d'exécution. Cela constitue un atout pour atteindre les cibles du PTB 2012. Il n'en demeure pas moins que les efforts des différents partenaires d'exécution devront être constants et soutenus tout au long de l'année 2012.

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse des activités réalisées en 2011

Analyse des activités et des tâches

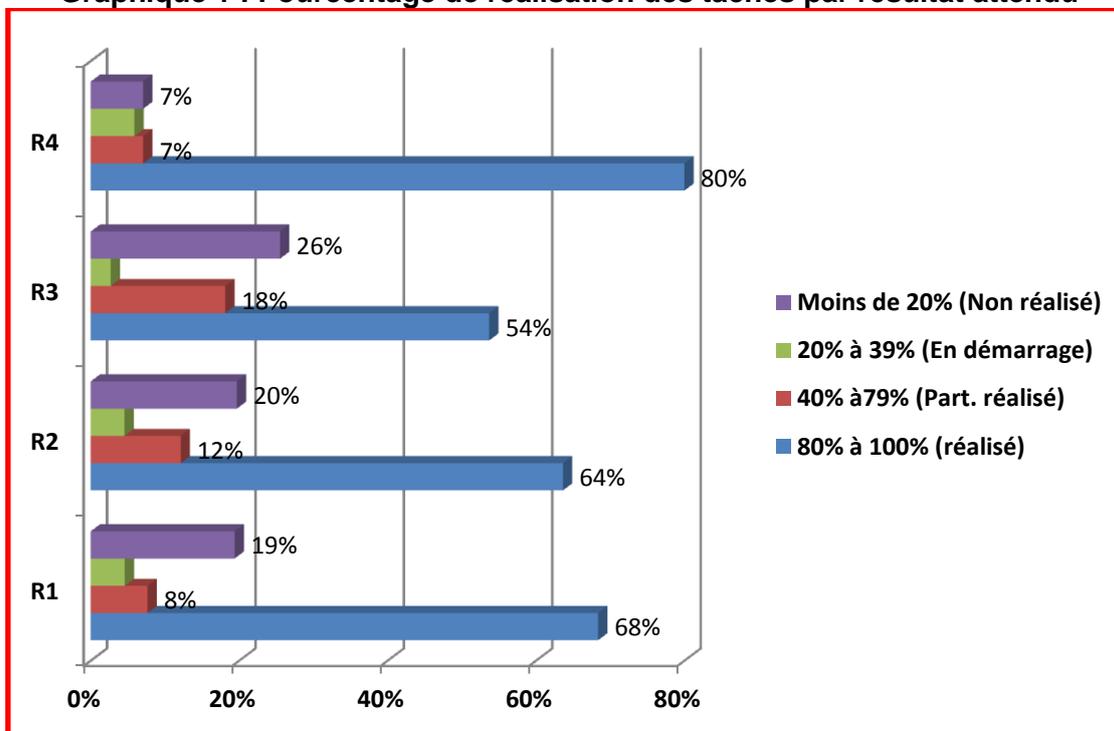
L'objet de l'annexe est de présenter une analyse sommaire de l'avancement des tâches du PAGIRE au cours de l'année 2011. Le PTB révisé est utilisé comme document référentiel pour mener cette analyse.

Le graphique 1 illustre l'avancement des tâches par résultat attendu ; il permet de mesurer l'évolution de la mise en œuvre des tâches au cours de l'année 2011. Il ressort de ce graphique les principales observations suivantes :

- Le taux de réalisation des tâches compris dans l'intervalle « 80% et 100% » est de 68% pour le résultat 1 (R1), de 64% pour le résultat 2 (R2), de 54% pour le résultat 3 (R3) et de 80% pour le résultat 4 (R4).
- Le taux de réalisation des tâches égal ou supérieur à 40% est de 76 % pour le résultat 1 (R1), de 76 % pour le résultat 2 (R2), de 72% pour le résultat 3 (R3) et de 87 % pour le résultat 4 (R4) ;
- Le pourcentage de tâche située dans l'intervalle « moins de 20% » est de 19 % pour R1, 20% pour R2, 26 % pour R3 et 7% pour R4.

Globalement, il se dégage de cette analyse que l'avancement des tâches est relativement satisfaisant au regard des contraintes rencontrées par les différentes structures d'exécution (voir section 1.5.4). Afin de bien cerner les grandes tâches réalisées ainsi que les différents facteurs qui ont ralenti l'exécution des activités au cours de l'année 2011, une analyse « plus fine » des tâches inscrites à chacun des résultats s'impose. C'est l'objet des prochaines pages.

Graphique 1 : Pourcentage de réalisation des tâches par résultat attendu



Analyse détaillée des tâches inscrites au résultat 1

La situation de l'avancement des tâches du résultat 1 est la suivante (voir graphique 1) :

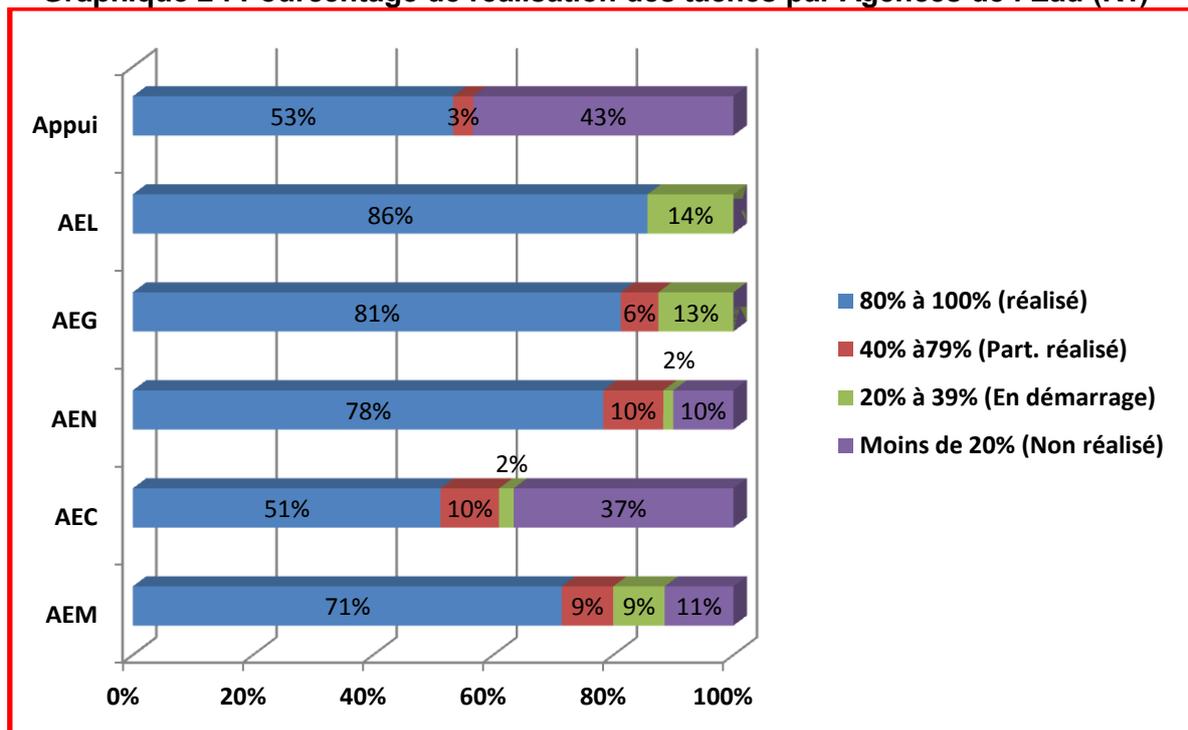
- ✚ 68% des tâches ont un taux de réalisation compris entre 80% et 100%.
- ✚ 19% des tâches ont un taux de réalisation inférieur à 20%.

Le résultat 1 comporte les tâches devant être réalisées par les 5 Agences de l'Eau ainsi que les tâches d'appui des services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 1 (Programme 1.5 au PTB révisé).

Le graphique 2 illustre le pourcentage de réalisation des tâches par Agences de l'Eau ainsi que pour les Appuis des services centraux et déconcentrés. Il ressort de ce graphique les observations suivantes :

- ✚ Les Agences de l'eau du Nakanbé, du Gourma, du Liptako, du Mouhoun et des Cascades ont respectivement un taux de réalisation de leurs tâches (pour 1'intervalle de 80% à 100%) de 78%, 81%, 86%, 71% et de 51%.
- ✚ Le taux réalisation des tâches pour les intervalles égales ou supérieures à 40 % est de 88% pour l'AEN, de 85% pour l'AEG, de 86 % pour l'AEL, de 80% pour l'AEM et de 61 % pour l'AEC.

Graphique 2 : Pourcentage de réalisation des tâches par Agences de l'Eau (R1)



Avancement des activités des Agences de l'Eau

Avancement des activités de l'AEN

Les grands axes d'intervention de l'Agence de l'Eau du Nakanbé pour l'année 2011 ont été :

Pour le programme 1.1 « Mise en place des organes et des instances de l'Agence »

- La tenue de 2 sessions du Conseil d'administration.
- La conduite d'action IEC dont notamment la tenue de plusieurs ateliers sur la GIRE, le rôle des médias dans la mise en œuvre de la GIRE, etc.
- L'identification, l'information et la sensibilisation des grands usagers soumis à la CFE.
- La mobilisation des ressources humaines.
- Les activités de suivi et de fonctionnement.
- L'acquisition des équipements.
- Etc.

Pour le programme 1.2 « Elaboration et mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau ».

- La formulation des termes de référence pour l'élaboration du SDAGE du Nakanbé.
- Le lancement du processus du recrutement d'un consultant.»

Pour le programme 1.3 : « Mesures de protection des ressources en eau dans les bassins »

- L'appui au CLE pour l'élaboration de leurs programmes d'activités.
- L'attribution de subventions au CLE pour la réalisation de leur programme d'activités.
- Le suivi-conseil aux CLE
- La tenue du forum des CLE.

Pour le programme 1.4 : « Renforcement des capacités des instances et des organes des Agences de l'Eau et des collectivités locales en matière de gestion des ressources en eau »

- La tenue d'ateliers de formation des membres de Comités de bassins sur les thématiques GIRE.
- La tenue d'ateliers d'information sur la GIRE pour 11 catégories d'usagers.
- La formation en gestion des membres du CA ainsi que du directeur général de l'agence.
- La formation des nouveaux agents de l'AE et des points focaux à la GIRE.
- ETC.

Pour l'AEN, les tâches non réalisées (10%) sont essentiellement dues à des tâches qui s'insèrent dans un processus au niveau du MAH (procédures d'appel d'offres) et dont l'Agence n'a pas l'entière maîtrise des temps de réalisation. C'est notamment le cas pour la réalisation des différentes études relatives à l'élaboration du SDAGE.

Avancement des activités de l'AEM

Les grands axes d'intervention de l'Agence de l'Eau du Mouhoun pour l'année 2011 ont été :

Pour le programme 1.1 « Mise en place des organes et des instances de l'Agence »

- La réalisation de mission d'information auprès des autorités administratives et des collectivités territoriales.
- L'identification des grands acteurs de l'eau dans l'AEM.
- L'identification, l'information et la sensibilisation des grands usagers soumis à la CFE.
- La mobilisation des ressources humaines.
- Les activités de suivi et de fonctionnement.
- L'acquisition des équipements.

- Etc.

Pour le programme 1.2 « Elaboration et mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau ».

- Le suivi de la modélisation du bassin hydrologique.

Pour le programme 1.3 : « Mesures de protection des ressources en eau dans les bassins »

- La tenue de réunions de concertation avec l'ONEA.

Pour le programme 1.4 : « Renforcement des capacités des instances et des organes des Agences de l'Eau et des collectivités locales en matière de gestion des ressources en eau »

- La formation du personnel de l'agence, de la DGRE, des DREH et du SP/PAGIRE.

Plus de 95% des tâches non réalisées en 2011 par l'AEM sont dues à des problèmes de financement. En effet, ces tâches devaient être réalisées au travers des financements du MCA. Or, ce financement est en principe disponible mais les procédures lourdes et complexes pour sa mise en place ont entraîné des délais importants dans la réalisation des tâches.

Avancement des activités de l'AEC

Les grands axes d'intervention de l'Agence de l'Eau des Cascades pour l'année 2011 ont été :

Pour le programme 1.1 « Mise en place des organes et des instances de l'Agence »

- La réalisation de mission d'information auprès des autorités administratives et des collectivités territoriales.
- L'identification des grands acteurs de l'eau dans l'AEC.
- L'identification, l'information et la sensibilisation des grands usagers soumis à la CFE.
- La mobilisation des ressources humaines.
- Les activités de suivi et de fonctionnement.
- L'acquisition des équipements.
- Etc.

Pour le programme 1.2 « Elaboration et mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau ».

Pour le programme 1.3 : « Mesures de protection des ressources en eau dans les bassins »

Pour le programme 1.4 : « Renforcement des capacités des instances et des organes des Agences de l'Eau et des collectivités locales en matière de gestion des ressources en eau »

- La formation du personnel de l'agence, de la DGRE, des DREH et du SP/PAGIRE.

Plus de 95% des tâches non réalisées en 2011 par l'AEC sont dues à des problèmes de financement.

Avancement des activités de l'AEG et de l'AEL

Les grands axes d'intervention des Agences de l'Eau du Liptako (AEL) et du Gourma (AEG) pour l'année 2011 ont été :

Pour le programme 1.1 « Mise en place des organes et des instances de l'Agence »

- La nomination du responsable de chacune des agences ;
- La signature des conventions de chacune des agences ;
- L'élaboration d'un document guide pour la désignation des usagers ;
- La tenue de réunions d'information pour la désignation des collectivités et des usagers ;
- La réalisation de mission d'information auprès des autorités administratives et des collectivités territoriales ;
- Identification des grands acteurs de l'eau ;
- L'identification, l'information et la sensibilisation des grands usagers soumis à la CFE ;
- La mobilisation des ressources humaines ;
- Les activités de suivi et de fonctionnement ;
- L'acquisition des équipements ;
- Etc.

Pour le programme 1.2 « Elaboration et mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau ».

- Aucune activité inscrite au PTB 2011

Pour le programme 1.3 : « Mesures de protection des ressources en eau dans les bassins »

- Aucune activité inscrite au PTB 2011

Pour le programme 1.4 : « Renforcement des capacités des instances et des organes des Agences de l'Eau et des collectivités locales en matière de gestion des ressources en eau »

- Aucune activité inscrite au PTB 2011

Pour ces 2 Agences, toutes les tâches ont été lancées et aucune tâche ne se situe dans l'intervalle de moins 20%.

Pour le programme 1.5 : « Appui des services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 1 ».

Les activités réalisées dans le programme 1.5 ont été essentiellement axées sur les tâches administratives. Les tâches non réalisées concernent des actions telles que la tenue de réunions de validation et de réflexion, le suivi d'activités de terrain, le suivi des DRAH, etc.. Certaines activités non réalisées s'inscrivent aussi dans la problématique du MCA.

De manière générale l'avancement des tâches pour les Agences de l'Eau du Nakanbé, du Liptako, du Gourma et du Mouhoun est satisfaisant ; il est plus faible toutefois, pour l'Agence de l'Eau des Cascades ainsi que pour les appuis aux services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 1.

Analyse des tâches inscrites au résultat 2

Les grandes activités réalisées par la structure d'exécution du résultat 2 ont été axées sur :

- La finalisation et le suivi de l'adoption de décrets : décret d'approbation du document de PNE, décret sur la délimitation des espaces de gestion, etc.
- La réalisation d'études : étude sur les modes de gestion de l'eau, la GIRE et la décentralisation, élaboration des textes relatifs au service de la police de l'eau et son ancrage institutionnel, etc.
- La formulation de termes de référence : étude sur l'élaboration des textes complémentaires (taxe prélèvement, taxe pollution...) de la CFE y compris les fiches de déclaration de valeur et le Plan d'opérationnalisation, élaboration d'un manuel de procédures relatif à la mise en œuvre de la CFE,
- Le suivi de la mise en œuvre des actions liées aux organismes internationaux et sous régionaux dans le domaine de la gestion des ressources en eau
- Les activités « administratives » : le suivi du fonctionnement, l'acquisition d'équipements, etc.

Par ailleurs, tel qu'indiqué par le graphique 1, 20% des tâches inscrites au résultat 2 ont un taux de réalisation inférieur à 20%. Ces tâches concernent essentiellement des actions qui s'insèrent dans un processus dont les délais ne sont pas entièrement maîtrisés par la structure d'exécution (édition de document, dossier d'appel d'offres, formations externes, voyage d'étude, etc.).

Analyse des tâches inscrites au résultat 3

Les grandes activités réalisées par les structures d'exécution du résultat 3 ont été axées sur :

- Les activités de suivi des ressources en eau : missions de supervision et de suivi (hydrométrique, qualité d'eau, piézométrique, études spécifiques) dans les régions.
- Le suivi des ouvrages et des aménagements d'eau de surface ainsi que des prélèvements, le suivi des travaux de construction et d'aménagement du laboratoire de la DGRE, etc.
- La poursuite de l'étude de conception et de réalisation de la BD-SNIEau (phases 4, 5 et 6).
- La rédaction de termes de références : TDR pour la réalisation l'état des lieux et la synthèse des ressources en eau souterraines, TDR des formations sur les techniques d'évaluation des eaux souterraines, TDR relatifs à l'élaboration d'un état des lieux de référence de la qualité de l'eau, TDR de l'état des lieux des études et recherches dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, élaboration du DAC d'acquisition des équipements de la BD SNIEau etc.
- La réalisation de deux boullis et la mise en place de règle pour leur gestion.
- La réalisation de la numérisation des documents du CNDIEau.

- La formation des acteurs : formation des acteurs à la méthode CRYSTAL (adaptation aux Changements climatiques), formation des administrateurs de la BD SNIEau, élaboration d'un plan de renforcement des compétences des agents de la DEIE, etc.
- Les activités « administratives » : le suivi du fonctionnement, l'acquisition d'équipements, etc.

Tel qu'indiqué par le graphique 1, 26% des tâches inscrites au résultat 3 ont un taux de réalisation inférieur à 20%. Ces tâches concernent des actions qui s'inscrivent dans la problématique du MCA, ainsi que des tâches relatives à l'élaboration de termes de référence, de dossiers d'appel d'offres et de plan divers.

Analyse des tâches inscrites au résultat 4

Les grandes activités réalisées par la structure d'exécution du résultat 2 ont été axées sur :

- La réalisation d'outils divers : élaboration du BPO 2012-2014, élaboration de la première étape du système de suivi-évaluation.
- L'édition et diffusion de documents sur la GIRE : documents d'information sur le PAGIRE, etc.
- L'élaboration de termes de référence : TDR des audits externes 2010-2011 de l'Appui au PAGIRE 2, TDR pour l'élaboration du manuel de procédures de suivi évaluation, etc.
- La formation des acteurs : financement de la formation d'étudiants en master et en licence dans le secteur de l'eau, formation de gestionnaires et comptables, appui à la formation de 06 cadres en "GIRE et Environnement", formation du personnel du SP-PAGIRE en Gestion axée sur les résultats, etc.
- La mobilisation de l'expertise internationale et nationale.
- Les activités « administratives » : le suivi du fonctionnement, l'acquisition d'équipements, etc.

Au résultat 4, 7% des tâches ont un taux de réalisation inférieur à 20%. Ces tâches concernent la réalisation de mission auprès des agences et la tenue de réunions.

Avancement des sous programmes

La présente section présente une analyse sommaire de l'avancement des 71 sous programmes dans lesquels s'inscrivaient les activités et les tâches réalisées au cours de l'année 2011. Le tableau 1 ci-après synthétise par résultat l'avancement des 71 sous programmes alors que le tableau 2 le détaille.

Tableau 1: Avancement des sous programmes par résultat

Intervalle de réalisation	R1	R 2	R 3	R4	Total
80% à 100% (SP réalisés)	11	4	8	6	29
40% à 79% (SP partiellement réalisés)	9	7	10	4	30
Moins de 20% (SP non réalisés)	3	0	6	1	10
20% à 39 % (SP en démarrage)	2	0	0	0	2
Total sous programmes	25	11	24	11	71

Tableau 2 : Avancement des sous programmes au cours de l'année 2011

Plan de travail du PAGIRE, phase II Titres	Etat d'avancement des sous programmes en 2011
Résultat 1: La gestion concertée des ressources en eau, s'appuyant sur les SDAGE et les SAGE, est appliquée dans les bassins hydrographiques à l'horizon 2015.	<i>(Note: P=programme et SP= sous programme)</i>
AGENCE DE L'EAU DU NAKANBE	
P 1,1: Mise en place des organes et instances de l'AEN.	
<i>SP 1,1,1: Mise en place des organes exécutifs de l'AEN.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,1,2: Fonctionnement du Comité de bassin et Conseil d'administration.</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 1,1,3: Mise en place de CLE.</i>	SP partiellement réalisée
P 1,2: Elaboration et mise en œuvre de schémas d'aménagement et gestion de l'eau.	
<i>SP 1,2,1: Elaboration et mise en œuvre de SDAGE (AEN).</i>	SP part. réalisé
<i>SP 1,2,2: Elaboration et mise en œuvre de SAGE (AEN).</i>	Aucune activité prévue
P 1,3: Mesures de protection des RE dans les bassins hydrographiques.	SP réalisé
P 1,4: Renforcement des capacités des instances et organes des AE et des collectivités locales en matière de gestion des RE.	
<i>SP 1,4,1: Renforcement des capacités des instances et organes de l'Agence.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,4,2: Renforcement des capacités des collectivités locales.</i>	SP réalisé
AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN	
P 1,1: Mise en place des organes et instances de l'AEM	
<i>SP 1,1,1: Mise en place des organes exécutifs de l'AEM.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,1,2: Mise en place du Comité de bassin et du Conseil d'administration.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 1,1,3: Mise en place de CLE.</i>	SP en démarrage
P 1,2: Elaboration et mise en œuvre de schémas d'aménagement et gestion de l'eau.	
<i>SP 1,2,1: Elaboration et mise en œuvre de SDAGE (AEM).</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 1,2,2: Elaboration et mise en œuvre de SAGE (AEM).</i>	Aucune activité prévue
P 1,3: Mesures de protection des RE dans les bassins hydrographiques.	SP partiellement réalisé
P 1,4: Renforcement des capacités des instances et organes des AE et des collectivités locales en matière de gestion des RE.	
<i>SP 1,4,1: Renforcement des capacités des instances et organes de l'Agence.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,4,2: Renforcement des capacités des collectivités territoriales.</i>	Aucune activité prévue

Plan de travail du PAGIRE, phase II Titres	Etat d'avancement des sous programmes en 2011
AGENCE DE L'EAU DES CASCADES	
P 1,1: Mise en place des organes et instances de l'AEC.	
<i>SP 1,1,1: Mise en place des organes exécutifs de l'AEC.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,1,2: Mise en place du Comité de bassin et du Conseil d'administration.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 1,1,3: Mise en place de CLE.</i>	SP non réalisé

Plan de travail du PAGIRE, phase II Titres	Etat d'avancement des sous programmes en 2011
P 1,2: Elaboration et mise en œuvre de schémas d'aménagement et gestion de l'eau.	
<i>SP 1,2,1: Elaboration et mise en œuvre de SDAGE.</i>	SP part.réalisées
<i>SP 1,2,2: Elaboration et mise en œuvre de SAGE.</i>	Aucune activité prévue
P 1,3: Mesures de protection des RE dans les bassins hydrographiques.	Aucune activité prévue
P 1,4: Renforcement des capacités des instances et organes des AE et des collectivités locales en matière de gestion des RE.	
<i>SP 1,4,1: Renforcement des capacités des instances et organes de l'Agence.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,4,2: Renforcement des capacités des collectivités territoriale.</i>	Aucune activité prévue
AGENCE DE L'EAU DU GOURMA	
P 1,1: Mise en place des organes et instances de l'AEG.	
<i>SP 1,1,1: Mise en place des organes exécutifs de l'AEG.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,1,2: Mise en place du Comité de bassin et du Conseil d'administration.</i>	SP réalisée
<i>SP 1,1,3: Mise en place de CLE.</i>	SP part. réalisé
P 1,2: Elaboration et mise en œuvre de schémas d'aménagement et gestion de l'eau.	
<i>SP 1,2,1: Elaboration et mise en œuvre de SDAGE.</i>	Aucune activité prévue
<i>SP 1,2,2: Elaboration et mise en œuvre de SAGE.</i>	Aucune activité prévue
P 1,3: Mesures de protection des RE dans les bassins hydrographiques.	Aucune activité prévue
P 1,4: Renforcement des capacités des instances et organes des AE et des collectivités locales en matière de gestion des RE.	
<i>SP 1,4,1: Renforcement des capacités des instances et organes de l'Agence.</i>	Aucune activité prévue
<i>SP 1,4,2: Renforcement des capacités des collectivités territoriale.</i>	Aucune activité prévue
AGENCE DE L'EAU DU LIPTAKO	
P 1,1: Mise en place des organes et instances de l'AEL.	
<i>SP 1,1,1: Mise en place des organes exécutifs de l'AEL.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,1,2: Mise en place du Comité de bassin et du Conseil d'administration.</i>	SP réalisé
<i>SP 1,1,3: Mise en place de CLE.</i>	En démarrage
P 1,2: Elaboration et mise en œuvre de schémas d'aménagement et gestion de l'eau.	
<i>SP 1,2,1: Elaboration et mise en œuvre de SDAGE.</i>	
<i>SP 1,2,2: Elaboration et mise en œuvre de SAGE.</i>	Aucune activité prévue
P 1,3: Mesures de protection des RE dans les bassins hydrographiques.	Aucune activité prévue
P 1,4: Renforcement des capacités des instances et organes des AE et des collectivités locales en matière de gestion des RE.	
<i>SP 1,4,1: Renforcement des capacités des instances et organes de l'Agence.</i>	Aucune activité prévue
<i>SP 1,4,2: Renforcement des capacités des collectivités territoriale.</i>	Aucune activité prévue
P 1,5: Appui des services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 1.	
<i>SP 1,5,1: Appui à la DGRE</i>	SP réalisé
<i>SP 1,5,2: Appui des DRAHRH</i>	SP part. réalisé

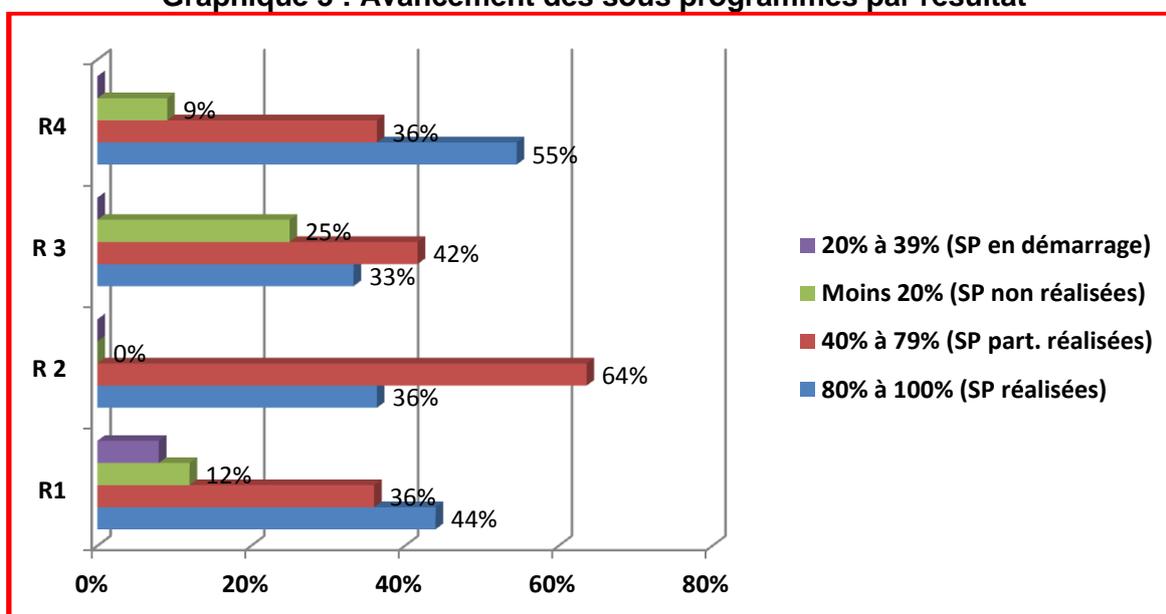
Plan de travail du PAGIRE, phase II Titres	Etat d'avancement des sous programmes en 2011
<i>SP 1,5,3 Appui d'autres structures d'exécution.</i>	SP non réalisé
Résultat 2: Le cadre politique, juridique et financier de gestion des ressources en eau est appliqué à l'horizon 2015.	
P 2,1: Elaboration et suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière d'eau.	
<i>SP 2,1,1: Suivi évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau.</i>	SP réalisé
<i>SP 2,1,2: Suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies sous sectorielles du domaine de l'eau.</i>	SP partiellement réalisé
P 2,2: Mise en œuvre du cadre juridique.	
<i>SP 2,2,1: Finalisation des textes réglementaires de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 2,2,2: Elaboration et mise en œuvre des guides et procédures d'application.</i>	Aucune activité prévue
<i>SP 2,2,3: Création et déploiement de la Police de l'eau.</i>	SP part. réalisé
P 2,3: Mise en œuvre du cadre financier.	
<i>SP 2,3,1: Institution et collecte effective de la CFE dans tous les bassins hydrographiques.</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 2,3,2: Développement des capacités en matière d'économie de l'eau et de l'environnement.</i>	SP réalisé
P 2,4: Appui aux structures transversales de concertation et de coordination interministérielle du domaine de l'eau.	
<i>SP 2,4,1: Appui au Cneau.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 2,4,2: Appui au CTE et aux CISE.</i>	SP part. réalisé
P 2,5: Gestion concertée des eaux transfrontalières.	SP réalisé
P 2,6: Appui des services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 2.	
<i>SP 2,6,1: Appui à la DGRE.</i>	SP réalisé
<i>SP 2,6,2: Appui des DRAH.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 2,6,3: Appui d'autres structures.</i>	Aucune activité prévue
Résultat N°3: La connaissance des ressources en eau au service des usages, à travers un système national d'information sur l'eau opérationnel, est effective à l'horizon 2015	
<i>P 3,1: Amélioration des connaissances météorologiques/climatologiques et intégration des informations dans les évaluations des ressources en eau.</i>	
<i>SP 3,1,1: Suivi climatique.</i>	SP non réalisé
<i>SP 3,1,2: Evaluation des paramètres météorologiques/climatologiques et leur évolution.</i>	SP non réalisé
<i>SP 3,1,3: Valorisation des eaux météoriques et de l'eau verte.</i>	SP non réalisé
<i>SP 3,1,4: Appui à la mise en œuvre des activités.</i>	SP réalisé
P 3,2: Amélioration des connaissances sur les eaux de surface et leur valorisation au service des usages.	
<i>SP 3,2,1: Suivi hydrométrique.</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 3,2,2: Suivi des zones humides.</i>	Aucune activité prévue
<i>SP 3,2,3: Suivi des ouvrages, aménagements d'eau de surface et prélèvements.</i>	SP réalisé

Plan de travail du PAGIRE, phase II Titres	Etat d'avancement des sous programmes en 2011
<i>SP 3,2,4: Suivi des risques liés aux eaux de surface.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 3,2,5: Evaluation des ressources en eau de surface.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 3,2,6: Mobilisation des ressources en eau de surface.</i>	SP non réalisé
P 3,3: Amélioration des connaissances sur les eaux souterraines et leur mobilisation au service des usages.	
<i>SP 3,3,1: Suivi piézométrique.</i>	SP réalisé
<i>SP 3,3,2: Suivi des ouvrages de mobilisation des eaux souterraines et des prélèvements.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 3,3,3: Evaluation quantitative et qualitative des ressources en eau souterraine.</i>	SP réalisé
<i>SP 3,3,4: Mobilisation des ressources en eau souterraine.</i>	
P 3,4: Amélioration des connaissances sur la qualité des eaux.	
<i>SP 3,4,1: Opérationnalisation du laboratoire.</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 3,4,2: Suivi de la qualité des eaux brutes.</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 3,4,3: Evaluation de la qualité des eaux brutes.</i>	SP réalisé
P 3,5: Gestion des bases de données et mise à disposition des informations sur l'eau.	
<i>SP 3,5,1: Opérationnalisation de la BD SNIEau.</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 3,5,2: Gestion partagée des données entre acteurs de l'eau.</i>	SP non réalisé
<i>SP 3,5,3: Mise à la disposition des acteurs et du public de la documentation sur l'eau.</i>	SP part. réalisé
P 3,6: Amélioration des connaissances sur les changements climatiques et mesures d'adaptation.	
<i>SP 3,6,1: Amélioration des connaissances sur les changements climatiques et mesures d'adaptation.</i>	SP part. réalisé
P 3,7: Appui aux actions Recherche et Développement dans le domaine de l'eau.	
<i>SP 3,7,1: Promotion des études recherche et développement dans le domaine de l'eau.</i>	SP réalisé
<i>Sous-programme 3.7.2: Recherche/action et promotion des bonnes pratiques dans le domaine de l'eau</i>	SP réalisé
P 3,8: Appui des services centraux et déconcentrés pour l'atteinte du résultat 3.	
<i>SP 3,8,1: Appui à la DGRE.</i>	SP réalisé
<i>SP 3,8,2: Appui des DRAHRH.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 3,8,3: Appui d'autres structures d'exécution.</i>	Aucune activité prévue
Résultat N°4: La coordination et le suivi de la mise en œuvre du PAGIRE sont assurés par le SP/PAGIRE.	
P 4,1: Coordination et suivi du PAGIRE-phase 2 par le SP/PAGIRE.	
<i>SP 4,1,1: Mise en œuvre du pilotage du PAGIRE-phase 2.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 4,1,2: Mise en place d'un système de collecte et de production des informations relatives au financement de l'eau et de la GIRE.</i>	SP réalisé
<i>SP 4,1,3: Développement et renforcement du partenariat GIRE</i>	SP partiellement réalisé
<i>SP 4,1,4: Mise en œuvre du cadre administratif, financier et comptable commun.</i>	SP réalisé
<i>SP 4,1,5: Mise en œuvre du suivi évaluation du PAGIRE-phase 2.</i>	SP réalisé
P 4,2: Appui du SP/PAGIRE à la mise en œuvre d'actions transversales.	

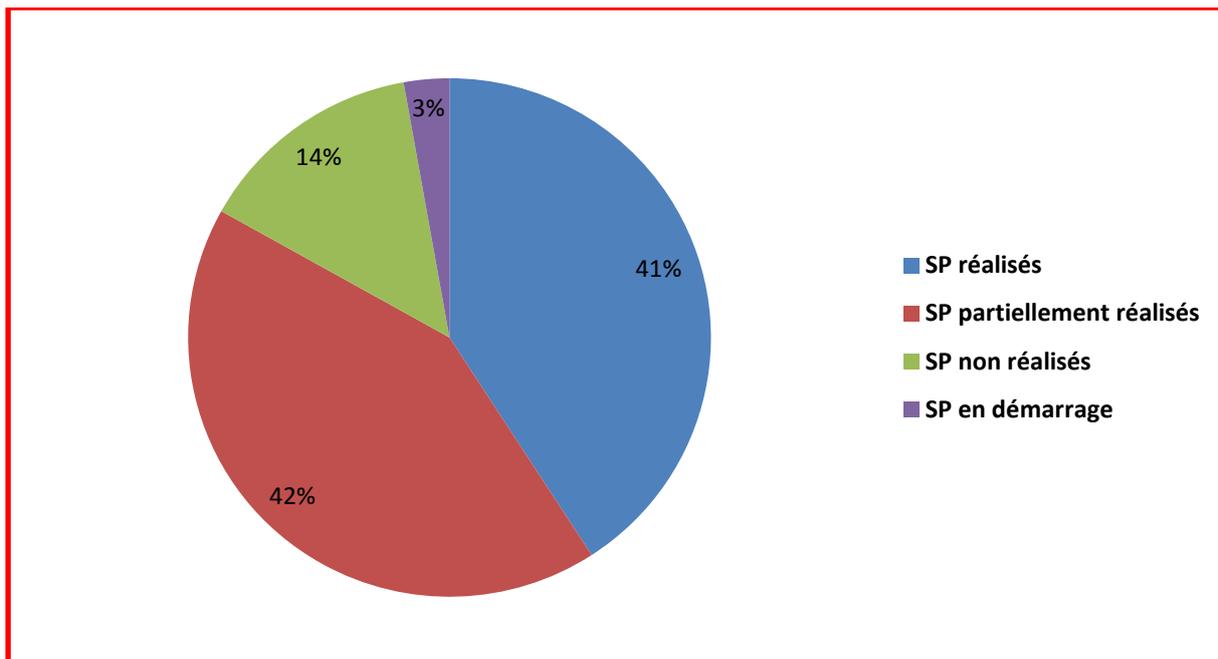
Plan de travail du PAGIRE, phase II Titres	Etat d'avancement des sous programmes en 2011
<i>SP 4,2,1: Développement des ressources humaines du secteur de l'eau.</i>	SP réalisé
<i>SP 4,2,2: Actions d'information, éducation, communication en matière de GIRE.</i>	SP part. réalisé
<i>SP 4,2,3: Promotion du genre.</i>	SP non réalisée
<i>SP 4,2,4: Promotion et coordination des actions du domaine de l'eau en lien avec les changements climatiques.</i>	
P 4,3: Appui au SP/PAGIRE pour l'atteinte du résultat 4.	SP réalisé
P 4,4: Mobilisation de l'expertise nationale et internationale pour la mise en œuvre du PAGIRE phase 2.	SP partiellement réalisé

Le graphique 3 illustre par résultat l'avancement des différents sous programmes au cours de la période comprise entre janvier et août 2011 ; le graphique 4 illustre l'avancement global des sous-programmes.

Graphique 3 : Avancement des sous programmes par résultat



Graphique 4 : Avancement global des sous programmes



Il ressort de ces graphiques les observations suivantes :

- ✚ 41% des sous programmes ont été réalisées.
- ✚ 42% des sous programmes sont partiellement réalisées.
- ✚ 3 % des sous programmes sont en démarrage.
- ✚ 14% des sous programmes sont non réalisés

Annexe 2 : Bilan détaillé des activités du PTB 2011

Annexe3 : Plan de passation de marché 2011

Annexe 4 : PTB détaillé 2012_Budget

Annexe 5 : PTB détaillé 2012_Chronogramme

Annexe 6 : Plan de passation de marchés 2012
